



Assemblée générale

Distr. générale
16 avril 2019
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session

Points 137 et 138 de la liste préliminaire**

Projet de budget-programme pour 2020

Planification des programmes

Projet de budget-programme pour 2020

Titre VIII

Services communs d'appui

Chapitre 29

Services de gestion et d'appui

Sous-chapitre 29E

Administration (Genève)

Programme 25

Services de gestion et d'appui

Table des matières

	<i>Page</i>
Orientations générales	2
A. Projet de plan-programme pour 2020 et exécution du programme en 2018***	6
B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020****	22
Annexes	
I. Organigramme et répartition des postes pour 2020	40
II. Récapitulatif, par composante et sous-programme, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes permanents et aux postes temporaires	41

* Nouveau tirage pour raisons techniques (28 mai 2019).

** A/74/50.

*** Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution 72/266 A, la partie consacrée au plan-programme et à l'exécution des programmes est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination.

**** Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution 72/266 A, la partie consacrée aux postes et aux objets de dépense autres que les postes est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.



Orientations générales

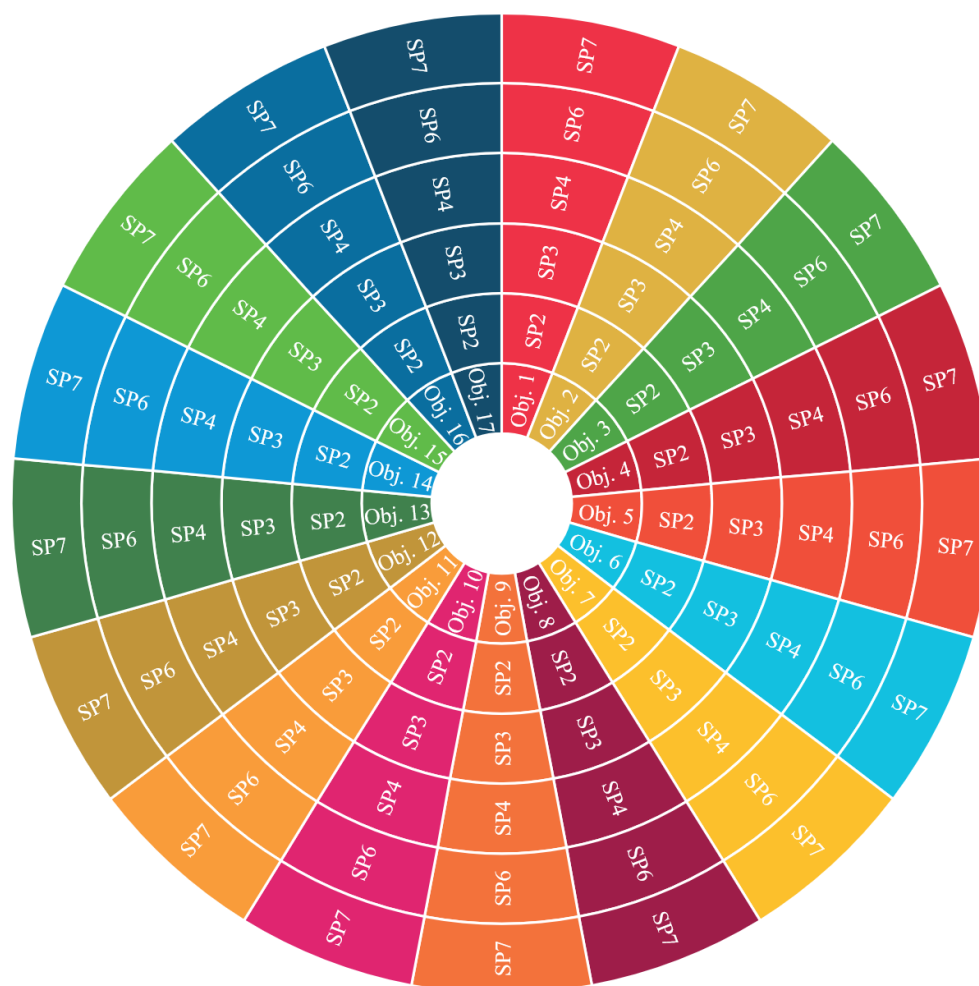
Mandat et considérations générales

- 29E.1 L'Office des Nations Unies à Genève a été créé en 1947 en application de la résolution 24 (I) et de résolutions ultérieures de l'Assemblée générale. Il est chargé de fournir des services administratifs et des services d'appui aux entités établies à Genève et à leurs bureaux extérieurs, conformément aux politiques, procédures et pratiques définies par le ou la Secrétaire général(e) adjoint(e) chargé(e) du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité. Dans le but d'aider le Secrétariat à exécuter les programmes et activités qui lui sont confiés, il est également chargé : de fournir des services d'appui aux mécanismes intergouvernementaux de l'Organisation ; d'assurer des services de gestion des bâtiments et d'ingénierie, y compris d'aménager les espaces, d'attribuer les bureaux et de tenir un registre des terrains et des biens de l'ONU à Genève ; de fournir des installations de conférence et d'assurer l'infrastructure informatique et technique, sachant qu'il est un haut lieu de la diplomatie internationale ; de fournir des services de bibliothèque et de gestion des connaissances.

Lien avec la Charte des Nations Unies et les objectifs de développement durable

- 29E.2 L'Office se réfère à son mandat pour définir les produits devant lui permettre d'atteindre l'objectif de chaque sous-programme. Les objectifs des sous-programmes vont dans le sens du but poursuivi par l'Organisation, à savoir, comme il est dit à l'Article 1 de la Charte des Nations Unies, être un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers les fins communes définies dans ledit Article. Les buts fixés à l'Article 1 se retrouvent dans les objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. La figure 29E.I illustre la façon dont les objectifs des sous-programmes et, partant, les produits prévus s'articulent avec les objectifs de développement durable.

Figure 29E.I
Administration (Genève) : lien entre les sous-programmes et les objectifs de développement durable



Stratégie pour 2020 et facteurs externes

- 29E.3 En 2020, l'Office mettra à profit les informations fournies par les nouveaux outils de prestation de services. Ces informations lui permettront de recenser les domaines dans lesquels des gains d'efficacité concrets peuvent être réalisés, de mieux gérer les ressources et d'améliorer le rapport coût-efficacité de la prestation de services. Les informations recueillies lui permettront également de suivre de près les principaux indicateurs de résultats, afin de veiller à ce que les objectifs soient atteints, et d'assurer ainsi la qualité des services. Grâce à ces informations, la facturation des services sera en outre plus transparente pour les clients, qui pourront ainsi affiner leurs prévisions de dépenses. Parallèlement, le conseil des clients continuera de se réunir régulièrement, dans le souci d'assurer une prestation de services ouverte, transparente et collaborative, et les principaux indicateurs de résultats seront encore améliorés. L'Office continuera également de chercher à rationaliser ses opérations et à gagner en efficacité, ainsi que de tirer parti des effets de synergie et des économies d'échelle dans les domaines de l'administration et de l'appui en collaborant avec les services du Secrétariat et les organismes des Nations Unies établis à Genève, ainsi que d'autres bureaux hors Siège, et en œuvrant à l'harmonisation des activités.

- 29E.4 La mise en œuvre du plan stratégique patrimonial se poursuit. Le nouveau bâtiment H devant ouvrir en 2020, il appartiendra à l'Office d'assurer la gestion des locaux transitoires et d'organiser le déménagement du personnel dans des locaux temporaires puis son installation définitive dans le nouveau bâtiment. Aux fins de la bonne mise en œuvre du plan, l'Office veillera à familiariser le personnel aux stratégies de gestion souple de l'espace de travail, à hâter le passage du stockage papier au stockage électronique, à mieux organiser le travail flexible et à mettre en œuvre d'autres initiatives de gestion du changement. Au cœur de ces initiatives figure le programme global #NewWork, ainsi que l'appelle l'Office, qui doit permettre à l'Organisation d'adopter de nouvelles méthodes de travail pour faire en sorte que tous les clients bénéficient sans interruption et en temps voulu de services de haute qualité.
- 29E.5 L'Office prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. Ainsi, en 2018, il a lancé une campagne ciblant les fonctionnaires et le personnel d'encadrement dans le but de réduire le sexisme ordinaire et les micro agressions au travail. Cette campagne a été menée à l'initiative du Directeur général de l'Office qui, en sa qualité de Champion international de l'égalité des sexes, s'est engagé à mettre en œuvre des programmes qui renforcent le pouvoir d'action des femmes et des hommes et visent à établir un environnement de travail inclusif et une culture institutionnelle dans laquelle toutes et tous apportent leur pleine contribution sur un pied d'égalité. En outre, le Service de gestion des ressources humaines s'assure que l'Office s'achemine bien vers la réalisation de l'objectif de parité fixé par l'Organisation, au moyen du tableau de bord des résultats de la gestion des ressources humaines. À chaque fois qu'un poste doit être pourvu, la recommandation de recrutement est assortie d'informations précises sur l'incidence qu'aurait le recrutement sur la réalisation de l'objectif de parité dans le département concerné, l'objectif étant d'aider la ou le chef de département à prendre, sur la base des données les plus récentes, une décision à même d'accélérer le changement. En outre, les coordonnateurs et coordonnatrices pour les questions d'égalité des sexes de l'Office participent à toutes les réunions des organes centraux de contrôle afin de conseiller le Directeur général lorsqu'il arrête ses choix en matière de recrutement.
- 29E.6 Le Groupe directeur pour l'égalité des sexes de l'Office veille également à la bonne mise en œuvre des objectifs de parité. Dirigé par le (la) Directeur(trice) général(e), il assure le suivi des progrès accomplis à cette fin et veille à ce que les hauts fonctionnaires de l'Office s'acquittent des obligations qui leur incombent en la matière et aident les chefs de département à atteindre leur objectif de parité. Grâce à ces initiatives, en 2018, les candidates ont été retenues dans 50 % des recrutements. En 2020, la politique de l'Office en matière d'égalité des sexes et d'avancement des femmes sera révisée à la lumière des enseignements tirés et des pratiques optimales.
- 29E.7 En ce qui concerne la coordination et la coopération interinstitutions, l'Office collabore avec d'autres organismes des Nations Unies et organisations gouvernementales internationales établis à Genève, assurant la direction du Groupe des activités communes d'achat et la coordination des travaux relatifs au régime commun, notamment ceux relevant de la Commission de la fonction publique internationale. Il continuera de diriger le Groupe des activités communes d'achat – lequel coordonne les principales activités d'achat de 20 organismes des Nations Unies et organisations gouvernementales internationales établis à Genève –, en l'ouvrant à de nouveaux membres, en développant ses activités et en exploitant de nouvelles possibilités de regroupement d'achats, notamment pour les opérations de paix déployées dans des pays francophones. Il continuera également d'apporter un appui administratif et d'autres services d'appui aux départements et bureaux du Secrétariat ainsi qu'à d'autres entités appliquant le régime commun des Nations Unies. Il fournira enfin les mêmes services d'appui aux fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies et à d'autres organisations du régime commun, moyennant remboursement.
- 29E.8 En outre, l'Office s'attachera à améliorer les services aux clients, à nouer des partenariats stratégiques avec les bureaux clients et à se rapprocher d'eux, le but étant d'offrir de meilleurs services communs, dans les domaines de l'administration et de l'appui, aux départements et bureaux du Secrétariat à Genève et dans d'autres villes, notamment à Bonn (Allemagne). Ainsi, pour améliorer ses services de secrétariat, l'Office a récemment ouvert un centre de services aux clients,

qui rassemble en un même lieu plusieurs services administratifs. Composé de fonctionnaires issus de différents services d'appui administratif, ce guichet unique a permis non seulement d'améliorer la satisfaction des clients, dès son ouverture, mais également de créer des synergies entre membres du personnel, de mettre en place des formations interdisciplinaires et de simplifier la prestation de services.

Activités d'évaluation

- 29E.9 L'auto-évaluation ci-après a été menée à bien en 2018 et orienté l'établissement du plan-programme pour 2020 : dans le cadre du sous-programme 4, l'Office a procédé à une auto-évaluation complète de son impact sur l'environnement, notamment de ses émissions de gaz à effet de serre, ce qui a conduit à la création du groupe directeur pour l'environnement, à l'élaboration d'une politique de protection de l'environnement et à la mise en œuvre progressive du système de gestion de l'environnement et lui a permis d'atteindre la neutralité climatique en 2018.
- 29E.10 Il a été tenu compte des conclusions de l'auto-évaluation mentionnée au paragraphe 29E.9 pour tous les sous-programmes au moment de l'établissement du plan-programme pour 2020, l'application de la nouvelle politique de protection de l'environnement et la mise en œuvre progressive du système de gestion de l'environnement étant effectuées dans le cadre de chaque sous-programme.
- 29E.11 Il est prévu de procéder aux auto-évaluations ci-après en 2020 :
- a) Diverses auto-évaluations dans le cadre des sous-programmes ;
 - b) Une auto-évaluation des services de bibliothèque et de recherche.

A. Projet de plan-programme pour 2020 et exécution du programme en 2018

Programme de travail



Sous-programme 1 Planification des programmes, finances et budget

1. Objectif

- 29E.12 L'objectif auquel le sous-programme contribue est de permettre aux entités du Secrétariat établies à Genève de bien gérer leurs ressources financières.

2. Lien avec les objectifs de développement durable

- 29E.13 De nature à faciliter l'exécution de diverses activités, l'objectif est lié à tous les objectifs de développement durable.

3. Coup de projecteur sur l'un des résultats obtenus en 2018

Plus de transparence et d'efficacité dans la prestation et la facturation des services

Avant la mise en service d'Umoja, les informations provenant de vieux systèmes ne permettaient pas de gérer correctement les opérations et le coût des services facturés aux clients pouvait varier considérablement d'une année à l'autre, les clients faisant remarquer que peu d'informations venaient justifier les montants facturés.

Face à cette situation, de 2016 à 2018, l'Office a procédé, dans le cadre du sous-programme, à une analyse et à un examen d'ensemble du coût des services qu'il fournit à l'appui des activités financées au moyen du budget ordinaire ou de ressources extrabudgétaires, en vue d'aider les responsables à mieux suivre et gérer leurs opérations et d'établir un modèle de recouvrement des coûts simplifié et harmonisé applicable à tous les domaines administratifs.



L'analyse des données et le renforcement des partenariats avec les entités clientes permettent d'améliorer la prestation de services.

Cette étude a permis de définir précisément les services, qui ont été classés en plus de 80 tâches, et de créer un modèle de memorandum d'accord pour la prestation de services administratifs qui est venu remplacer plus de 35 accords particuliers. Désormais, les données afférentes aux indicateurs du nouveau modèle de recouvrement des coûts, conçu lui-même à partir d'une meilleure compréhension des coûts et de la charge de travail, sont systématiquement enregistrées et font l'objet d'un suivi régulier. Les services sont maintenant facturés sur une base trimestrielle, le coût des services d'appui aux activités extrabudgétaires étant à présent recouvré sur la base des tâches réellement accomplies et des dépenses réellement engagées. Pour que les entités clientes comprennent les

changements apportés et s'intéressent davantage à la question, et afin de mieux gérer la relation client, un conseil composé de représentants des principales entités clientes a été créé.

Des résultats concrets

Concrètement, les activités menées ont contribué au résultat suivant : les entités établies à Genève comprennent la façon dont l'Office facture les services qu'il leur fournit ; la prise de décisions est plus éclairée en ce qui concerne l'allocation des ressources ; l'administration des mémorandums d'accord a gagné en efficacité grâce aux modèles standard ; la communication avec les entités clientes s'est améliorée. En témoigne le fait que les clients sont davantage satisfaits, comme le montrent les commentaires unanimement positifs formulés à l'occasion des réunions du conseil des clients, et comme il est ressorti de la toute nouvelle enquête de satisfaction sur les mémorandums d'accord, qui a indiqué que 88 % des clients étaient satisfaits des services de recouvrement des coûts. Comme exemple d'une prise de décisions plus éclairée, la nouvelle méthode de facturation a permis au Bureau de la coordination des affaires humanitaires (l'un des principaux clients de l'Office parmi ceux dont les activités sont financées au moyen de fonds extrabudgétaires) de calculer et de prévoir plus précisément le coût des services d'appui que lui fournit l'Office.

Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

-
- 29E.14 L'un des résultats escomptés pour 2018, à savoir l'amélioration de l'intégrité des données financières (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été atteint, comme l'atteste le fait que le nombre de constatations d'audit majeures défavorables au sujet des questions financières diverses a diminué, l'objectif fixé dans le cadre de la mesure des résultats (une conclusion défavorable par an) ayant été atteint.

4. Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Transformer la fonction finances dans le cadre d'un nouveau modèle de gestion

Avant 2018, les fonctions et tâches financières de l'Office étaient principalement transactionnelles et procédurales. Grâce à Umoja, qui est maintenant stabilisé, des données plus fiables sont à présent disponibles en temps réel.

Une réponse adaptée à la situation

Il s'agit de savoir utiliser et analyser les données disponibles dans Umoja, d'améliorer le volume et la qualité des informations et de faire en sorte qu'elles soient fournies en temps voulu. En outre, l'Office doit déterminer comment il peut exploiter au mieux les nouvelles technologies pour améliorer la performance opérationnelle, rapprocher la prise de décision du lieu d'exécution des programmes et garder la maîtrise d'un environnement et des risques en constante évolution.

En réponse, en 2020, l'Office entend, dans le cadre du sous-programme, hâter sa transformation et se consacrer davantage à l'analyse de situation, à l'appui à la prise de décision, au renforcement de la coordination et au recensement et à la gestion des risques. Il prévoit notamment de renforcer son régime de responsabilité et son dispositif de contrôle interne pour atténuer les risques financiers, les risques de non-conformité et les risques de fraude inhérents à une plus grande décentralisation. À cet effet, il mettra à profit le tableau de bord de suivi mensuel des comptes pour élaborer une matrice des risques financiers et procédera à l'examen complet des services financiers fournis aux différents clients, dont les besoins sont complexes. Il mettra en place de nouveaux mécanismes de contrôle interne dans les domaines à haut risque et créera des tableaux de bord adaptés à ses activités. En outre, il dressera un catalogue des risques financiers tenant compte des expériences passées et des nouvelles réalités opérationnelles et dans lequel figureront une description et une évaluation des risques et les moyens d'y faire face, y compris des mesures de contrôle et des plans détaillés d'atténuation des risques. Enfin, il examinera ce que peut apporter l'intelligence artificielle aux tâches qu'il exécute dans le domaine de la comptabilité générale et opérationnelle et dans la communication des informations financières et externes, l'objectif étant d'être plus souple, de s'adapter plus rapidement aux changements et de faire en sorte que le personnel qualifié s'occupe en priorité d'améliorer les services.

Des résultats concrets

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir des comptes plus exacts et une information financière établie conformément aux règles et communiquée régulièrement et en temps voulu, y compris l'information relative à la consolidation des comptes des entités appuyées par l'Office figurant dans le volume I des états financiers de l'Organisation. Cela permettra de disposer en temps utile de données financières fiables à tous les niveaux de l'Organisation – un élément essentiel à la prise de décisions stratégiques.

Concrètement, si le résultat est atteint, l'Office ne fera l'objet au plus, lors de l'établissement du volume I des états financiers, que d'une seule constatation d'audit majeure défavorable, comme par le passé, et il aura mis en place un dispositif de gestion du risque institutionnel, en coordination avec le Siège. Il s'agira non plus d'un tableau de bord de suivi mais d'un système complet de gestions des risques et de contrôle interne.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

Mesure des résultats

2018	2019	2020
Suivi effectué au moyen du tableau de bord de suivi mensuel des comptes	Suivi effectué grâce au catalogue des risques financiers Système complet de gestion des risques et de contrôle interne, lequel est adapté aux activités de l'Office	Système complet de gestion des risques et de contrôle interne

- 29E.15 Le mandat qui lui a été confié au titre du sous-programme continuera de guider l'Office dans la conduite de ses activités et de lui servir de cadre pour la livraison de ses produits.

5. Produits retenus pour la période 2018-2020

- 29E.16 On trouvera dans le tableau 29E.1 les produits retenus pour la période 2018-2020, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 29E.1

Sous-programme 1 : produits retenus pour la période 2018-2020, par catégorie et sous-catégorie

	2018 Produits prévus	2018 Produits livrés	2019 Produits prévus	2020 Produits prévus
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Services de conférence et de secrétariat pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	2	2	4	4
Produits non quantifiés				
E. Activités d'appui				
Administration				
Services financiers et budgétaires				



Sous-programme 2 Gestion des ressources humaines

1. Objectif

- 29E.17 L'objectif auquel le sous-programme contribue est de favoriser la constitution d'une main-d'œuvre qualifiée, diverse, sachant s'adapter, en bonne santé et dotée des plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité.

2. Lien avec les objectifs de développement durable

- 29E.18 De nature à faciliter l'exécution de diverses activités, l'objectif est lié à tous les objectifs de développement durable.

3. Coup de projecteur sur l'un des résultats obtenus en 2018

Un plus grand souci du client : améliorer la satisfaction du personnel en regroupant les services dans un même lieu

En 2018, l'Office a amélioré les services aux clients en installant en un même lieu les services administratifs les plus sollicités, le but étant d'optimiser et de fluidifier les prestations et d'offrir un guichet unique qui permette de traiter rapidement les demandes du début à la fin. Regroupant dans les mêmes locaux des équipes administratives intersectorielles, le nouveau Centre d'assistance à la clientèle a également permis aux interlocuteurs de l'Office d'exécuter plus rapidement certaines tâches administratives qui, pour être menées à bien, supposent au préalable l'accomplissement de tâches relevant des ressources humaines ou la vérification d'informations y afférentes. Chaque semaine, le Centre accueille entre 600 et 900 visiteurs et reçoit le même nombre d'appels téléphoniques, tout en traitant une centaine de demandes faites à distance.



Entrée du nouveau Centre d'assistance à la clientèle à l'Office des Nations Unies à Genève. Source : Office des Nations Unies à Genève

Des résultats concrets

Concrètement, les activités menées ont permis d'améliorer la satisfaction des fonctionnaires et des responsables en ce qui concerne les services fournis dans le cadre du sous-programme ; ils ont consacré moins de temps aux questions administratives et ont pu se concentrer davantage aux tâches incombant avant tout à l'Organisation. En témoignent les avis positifs donnés par les clients au moment de la prestation des services, tout comme les opinions recueillies lors des réunions de coordination que l'Office tient régulièrement avec les départements clients. Le Centre d'assistance à la clientèle recueille directement l'avis des clients une fois le service fourni. Une personne ayant eu recours aux services de ressources humaines a ainsi déclaré : « C'est la première fois que je fais appel aux services de ressources humaines du Centre et j'ai été très impressionnée. L'amélioration est sensible, l'on se soucie vraiment du client. J'apprécie beaucoup l'aide fournie par mes collègues du Centre. »

Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

- 29E.19 L'un des résultats escomptés pour 2018, à savoir la gestion efficace et rationnelle des effectifs à l'appui de la gestion des talents (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été atteint, ainsi que l'atteste l'augmentation du pourcentage de femmes dans la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur. Les résultats obtenus au titre de cet indicateur de succès ont été mesurés eu égard aux objectifs stratégiques d'égalité des sexes fixés dans le tableau de bord des résultats de la gestion des ressources humaines de l'Organisation. L'un des objectifs était que les femmes occupent 27 % des postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur (de P-5 à D-2). En 2018, à l'Office, les femmes occupaient 46 % de ces postes, soit plus que l'objectif fixé. Les femmes occupaient également 49 % des postes d'administrateur(trice) hors P-5 : la parité à ces postes a été atteinte en avril 2018, mais une légère baisse a été constatée à la fin de 2018 (de 50 % à 49 %), qui s'explique par le fait que des femmes ont été promues en interne à des postes de plus haut niveau.

4. Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Un personnel en bonne santé au service d'un monde meilleur

En 2018, l'Office a été particulièrement attentif au bien-être des fonctionnaires.

L'Office a pris plusieurs initiatives en faveur du bien-être psychologique du personnel, créant notamment le Groupe de travail sur le bien-être du personnel. Composé de représentants de l'Office, du bureau de l'Ombudsman régional, du Conseil de coordination du personnel et de l'Assurance mutuelle du personnel des Nations Unies, cet organe consultatif est chargé d'aider et de conseiller le (la) Directeur(trice) général(e) sur la question du bien-être du personnel et des conditions de travail qui l'influencent directement. Il cerne et examine les grandes problématiques en la matière dans un cadre informel, l'objectif étant de sensibiliser et de proposer des mesures d'amélioration.

Une réponse adaptée à la situation

La difficulté est de préciser le rôle et les responsabilités de chacun lorsqu'un fonctionnaire reprend le travail après une longue période d'absence (congé de maladie par exemple). Dans certains cas, le personnel d'encadrement n'a pas pleinement conscience qu'il lui revient d'adapter le poste ou l'environnement de travail ou de procéder à des aménagements raisonnables. On entend par « aménagements raisonnables » les modifications apportées à un poste, à l'environnement de travail ou aux procédures de travail habituelles pour permettre à une personne en situation de handicap de s'acquitter de ses fonctions et de jouir, à égalité avec les autres, des facilités que procure le lieu de travail. L'ignorance d'un(e) supérieur(e) hiérarchique peut déboucher sur des malentendus ou des conflits et faire que la reprise du travail se passe mal.

En réponse, en 2020, l'Office entend mettre en œuvre, dans son intégralité, une politique de retour au travail dont le but est de favoriser la réintégration des fonctionnaires sur le lieu de travail après une longue période d'absence, y compris, mais pas seulement, après un congé de maladie. En plus de faciliter la réintégration des fonctionnaires concernés, la politique précisera ce que l'on attend d'eux et les obligations incombant à leurs supérieurs hiérarchiques.

Des résultats concrets

Le produit escompté devrait contribuer au résultat, à savoir une meilleure gestion des attentes des fonctionnaires et du personnel d'encadrement, une plus grande sensibilisation à la question et une culture institutionnelle plus attentive à cet égard – tout cela concourant à favoriser la réintégration des fonctionnaires qui reprennent le travail après un long congé de maladie. Concrètement, si le résultat est atteint, la politique de retour au travail sera unanimement saluée par les parties concernées.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

Mesure des résultats

2018	2019	2020
Élaboration d'une politique de retour au travail sous l'égide du groupe de travail	Lancement de la politique de retour au travail, que le groupe de travail s'emploie à améliorer	Application intégrale de la politique de retour au travail, qui suscite la satisfaction du personnel

- 29E.20 Le mandat qui lui a été confié au titre du sous-programme continuera de guider l'Office dans la conduite de ses activités et de lui servir de cadre pour la livraison de ses produits.

5. Produits retenus pour 2020

- 29E.21 On trouvera dans le tableau 29E.2 les produits retenus pour 2020, classés par catégorie et sous-catégorie, qui devraient contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 29E.2

Sous-programme 2 : produits retenus pour 2020, par catégorie et sous-catégorie

Produits non quantifiés

D. Activités de communication

Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information

E. Activités d'appui

Administration

Ressources humaines

Justice interne et contrôle interne

Établissement des faits et évaluation



Sous-programme 3 Services d'appui

1. Objectif

- 29E.22 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer le bon fonctionnement de l'Office des Nations Unies à Genève, au meilleur coût et dans le respect de l'environnement, en ce qui concerne les activités suivantes : gestion des bureaux et des installations de conférence, gestion des avoirs, voyages et transports, courrier et valise diplomatique, achats et activités commerciales.

2. Lien avec les objectifs de développement durable

- 29E.23 De nature à faciliter l'exécution de diverses activités, l'objectif est lié à tous les objectifs de développement durable.

3. Coup de projecteur sur l'un des résultats obtenus en 2018

Durabilité environnementale : progrès accomplis et mesures prises

En 2018, dans le cadre du sous-programme, l'Office a procédé à une évaluation environnementale préliminaire qui a permis de recenser les points forts et les lacunes du système de gestion de l'environnement et débouché sur la création d'un groupe directeur chargé des questions relatives à la gestion de la durabilité environnementale. Grâce à ce mécanisme de gouvernance, tous les départements et bureaux contribuent désormais à la durabilité environnementale de l'Office, dont la politique environnementale a été approuvée. Un système complet de gestion environnementale est désormais en cours d'élaboration.

Il est ressorti de l'évaluation que, depuis 2000, les efforts déployés par l'Office avaient permis de réduire de 64 % les émissions de gaz à effet de serre. Faisant fond sur ces résultats, l'Office a décidé de compenser intégralement en 2018 ses émissions résiduelles de gaz à effet de serre, estimées à 1 084 tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (tCO₂eq). Grâce à l'achat de crédits de carbone, il a pu financer la mise en place de technologies non polluantes dans les pays en développement et atteindre en 2018 la neutralité climatique pour la première fois de son histoire.



Parc de l'Ariana, Office des Nations Unies à Genève. Source : Office des Nations Unies à Genève

Des résultats concrets

Concrètement, les activités menées ont permis de progresser vers la neutralité climatique. En pratique, la politique environnementale de l'Office a été approuvée, les mesures écologiques ont été généralisées (utilisation de véhicules officiels électriques, installation de chargeurs électriques dans les parkings publics, recyclage de l'énergie produite dans les centres de données pour le chauffage des locaux, utilisation de panneaux solaires pour produire de l'électricité, recyclage du matériel informatique obsolète, élimination de 99 % des produits plastiques à usage

unique dans les services de restauration de l'ONU) et l'achat de crédits de carbone a permis à l'Office d'atteindre la neutralité climatique avant l'échéance fixée par le Secrétaire général (2020).

Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

- 29E.24 L'un des résultats escomptés pour 2018, à savoir que l'acquisition de biens et de services se fasse au meilleur rapport qualité-prix et dans l'équité, l'intégrité et la transparence (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été atteint, ainsi que l'atteste l'augmentation du pourcentage d'accords stratégiques à long terme (commandes permanentes et contrats-cadres). En 2018, 81,58 % des contrats passés par la Section des achats et des transports au titre des services d'appui ont été des contrats-cadres (objectif fixé : 80 %). En outre, 80 % des bons de commande émis en 2018 l'ont été en vertu d'un contrat, les commandes ponctuelles ne représentant que 20 % du total. L'Office des Nations Unies à Genève a atteint l'objectif fixé en veillant à ce que la plupart des dépenses s'effectuent dans le cadre de contrats soigneusement rédigés et assortis de clauses de risque, d'une durée maximale de cinq ans (trois ans avec possibilité de renouvellement de deux fois un an).

4. Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Gestion novatrice des bâtiments

Conformément au plan stratégique patrimonial, les travaux de construction du bâtiment H ont débuté en 2018 et devraient être achevés d'ici à la mi-2020. Le projet permettra de mieux utiliser l'espace et d'installer des technologies perfectionnées, le but étant de créer un environnement de travail plus moderne et durable.

Une réponse adaptée à la situation

La difficulté est de s'adapter au nouveau type de bâtiment qui a été approuvé et d'adopter une nouvelle façon de gérer les installations au Palais des Nations.

En réponse, en 2020, l'Office entend mener plusieurs initiatives, en étroite collaboration avec l'équipe chargée du plan stratégique patrimonial, notamment : créer un nouveau système de modélisation du bâtiment (à savoir un outil numérique permettant de visualiser et de gérer les caractéristiques physiques et fonctionnelles de l'infrastructure), de manière à optimiser l'espace et à faciliter l'entretien préventif ; examiner les effectifs et la composition du personnel, afin d'améliorer le fonctionnement global et l'utilisation des ressources ; établir un manuel complet concernant le bâtiment, à l'intention de l'Office et des clients ; renforcer le système de gestion du bâtiment, en vue de mieux contrôler les installations techniques.

Des résultats concrets

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir : le bâtiment H entre entièrement en service dès la fin des travaux, ce qui permet de faire profiter des atouts du nouvel espace ; les clients jouissent d'un environnement de travail favorable et confortable ; les ressources sont bien utilisées ; des technologies nouvelles sont intégrées à la gestion du bâtiment. Concrètement, si le résultat est atteint, le bâtiment H sera occupé dès la fin des travaux, des bureaux paysagés et des espaces de travail modulables auront été aménagés et, une fois que l'équipe chargée du plan stratégique patrimonial aura passé la main aux Services centraux d'appui, qui géreront désormais le bâtiment, des services d'appui y seront fournis (notamment un plan d'entretien détaillé et structuré, établi à partir du système de modélisation du bâtiment, ou encore un système de régulation automatique de la température).

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

Mesure des résultats

2018	2019	2020
L'espace n'est pas optimisé	L'espace n'est pas optimisé	L'espace est optimisé grâce au système de modélisation du bâtiment

- 29E.25 Le mandat qui lui a été confié au titre du sous-programme continuera de guider l'Office dans la conduite de ses activités et de servir de cadre pour la livraison de ses produits.

5. Produits retenus pour 2020

- 29E.26 On trouvera dans le tableau 29E.3 les produits retenus pour 2020, classés par catégorie et sous-catégorie, qui devraient contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 29E.3

Sous-programme 3 : produits retenus pour 2020, par catégorie et sous-catégorie

Produits non quantifiés

E. Activités d'appui

Administration
Services financiers et budgétaires
Logistique
Achats
Gestion des biens
Gestion des installations
Transports
Entreposage



Sous-programme 4 Aspects opérationnels de l'informatique et des communications

1. Objectif

- 29E.27 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'avoir une architecture, des systèmes informatiques et des systèmes de communications cohérents ainsi que des modalités d'hébergement des applications et une infrastructure logicielle sécurisées, cohérentes et résilientes.

2. Lien avec les objectifs de développement durable

- 29E.28 De nature à faciliter l'exécution de diverses activités, l'objectif est lié à tous les objectifs de développement durable.

3. Coup de projecteur sur l'un des résultats obtenus en 2018

Mobilité du personnel

En 2017 et 2018, les fonctionnaires de l'Office souhaitant aménager leurs modalités de travail et demandant à pouvoir travailler ailleurs qu'à leur bureau ont été de plus en plus nombreux. Dans la perspective de la mise en œuvre de la gestion souple de l'espace de travail, inscrite dans le plan stratégique patrimonial, il était de plus en plus urgent de trouver des solutions permettant aux fonctionnaires d'être mobiles et de travailler dans des espaces intelligents. Pour répondre à cette nécessité croissante de s'adapter aux différents environnements de travail, le Service des technologies de l'information et de la communication a, en tirant parti des nouvelles technologies, développé un ensemble d'outils et de services pour que les fonctionnaires puissent travailler depuis n'importe quel lieu. Unite Desktop a ainsi été créé. Grâce à une connexion DirectAccess, il permet aux fonctionnaires de se connecter à distance au réseau de l'ONU via un réseau privé virtuel. Ils peuvent ainsi accéder à toutes les ressources qui ne sont en principe accessibles que si l'on se connecte directement au réseau de l'Organisation (disques partagés, iSeek, autres services internes, etc.).

En outre, l'intégration des moyens et outils de communication a transformé la manière dont les utilisateurs travaillent à distance. Grâce à un forfait de communications mobiles qui permet une utilisation illimitée des données en Suisse, les membres du personnel de l'ONU peuvent désormais utiliser à distance leur téléphone de bureau et les installations de conférence.

Des résultats concrets

Concrètement, les activités menées ont permis aux fonctionnaires de pouvoir travailler dans un environnement numérique sécurisé ailleurs qu'à leur bureau, la résilience globale de l'Organisation ayant été renforcée.



*Ordinateur portable très performant, qui sert également de tablette.
Source : Office des Nations Unies à Genève*

Dans la pratique, le nombre de fonctionnaires qui utilisent Unite Desktop a augmenté (de 3 300 à presque 4 000 à l'heure actuelle) ; ils peuvent désormais se connecter depuis n'importe où et s'acquitter de leurs fonctions sans difficulté.

Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

- 29E.29 L'un des résultats escomptés pour 2018, à savoir l'amélioration de la prestation de services (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été atteint, comme l'attestent : a) l'amélioration de la disponibilité du réseau pour les services de téléphonie et de transmission de données (99 %), un seul incident (mineur) ayant été recensé dans l'année ; b) l'amélioration du taux de satisfaction des clients au regard des critères arrêtés pour la prestation de services (92,3 %), un résultat remarquable dans la mesure où les besoins en matière d'appui ont été exceptionnellement élevés cette année en raison de la migration vers Unite Mail.

4. Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

La technologie au service de solutions institutionnelles souples

En 2018, le Service des technologies de l'information et de la communication a été de plus en plus sollicité pour prêter son aide aux entités établies à Genève et apporter des solutions techniques à des problèmes touchant à leurs activités ou à leur fonctionnement.

Une réponse adaptée à la situation

Toutefois, ces demandes n'entraient pas dans le cadre des services habituellement fournis par l'Office et, si tout a été fait pour les satisfaire, elles n'ont pu être traitées qu'au cas par cas et souvent avec retard.

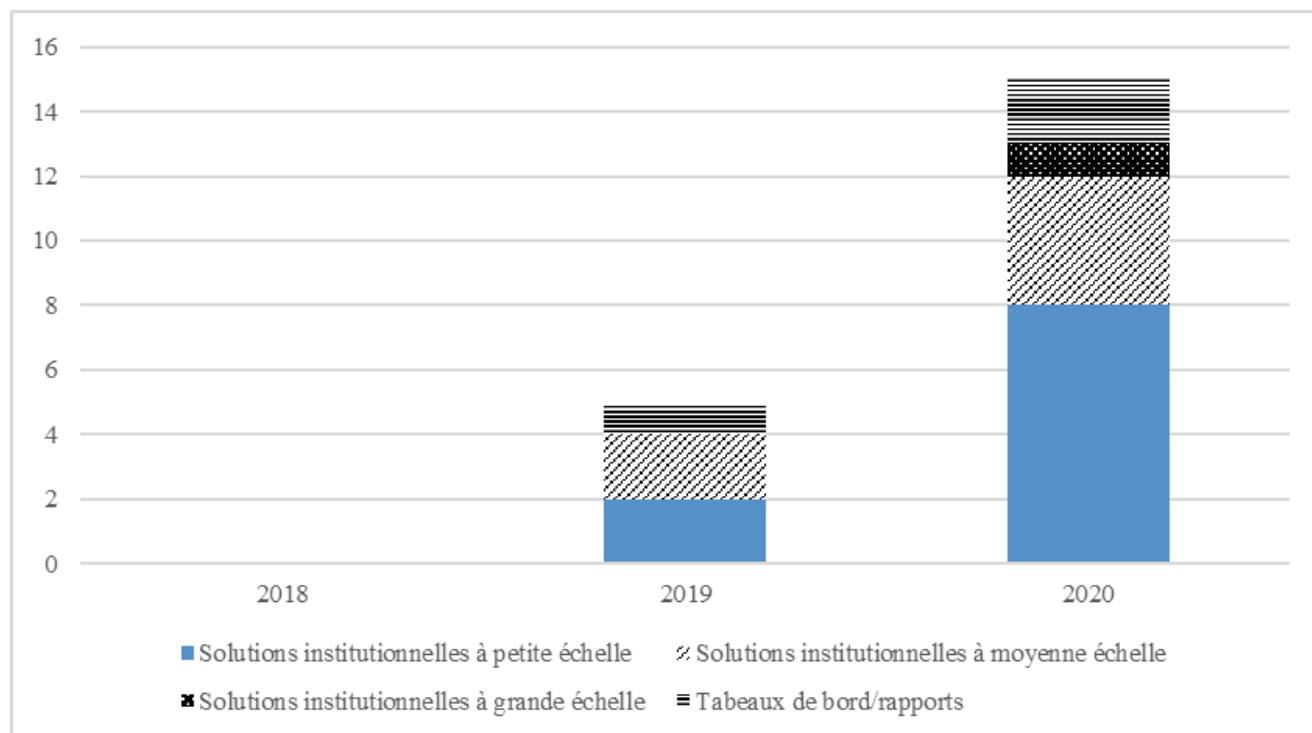
En réponse, en 2020, le Service entend mieux répondre aux demandes et aux attentes des clients. Pour ce faire, il prévoit de moderniser son offre de services numériques et d'y inclure des services de conseil, l'objectif étant de proposer des solutions concrètes aux problèmes rencontrés et d'installer les outils retenus, selon une approche souple et proactive. Plusieurs types de solutions technologiques seront proposées : logiciels disponibles sur le marché, modules de formation, technologies ou applications déjà utilisées à l'ONU, formules contractuelles (services numériques, gestion des données et diffusion de l'information, développement de logiciels, automatisation et robotique, intelligence artificielle appliquée). À titre d'exemple, le Service a, en collaboration avec le Bureau des affaires de désarmement, créé la base de données pour l'assistance et la coopération au titre de l'article X, dont l'objet est de faciliter l'appariement des demandes et des offres d'assistance et de coopération émanant des États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction. Il s'emploie en outre à développer son expertise dans le domaine de l'apprentissage automatique de façon à appliquer cet outil à son système d'assistance aux utilisateurs et à améliorer sa performance.

Des résultats concrets

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir répondre avec souplesse aux besoins des entités clientes en ce qui touche à leurs activités ou à leur fonctionnement. Concrètement, si le résultat est atteint, on constatera une augmentation du nombre de solutions mises en œuvre par les clients sur le conseil de l'Office et ils seront davantage satisfaits des conseils et des solutions qui leur auront été fournis.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

Mesure des résultats : nombre de solutions institutionnelles mises en œuvre



29E.30 Le mandat qui lui a été confié au titre du sous-programme continuera de guider l'Office dans la conduite de ses activités et de servir de cadre pour la livraison de ses produits.

5. Produits retenus pour 2020

29E.31 On trouvera dans le tableau 29E.4 les produits retenus pour 2020, classés par catégorie et sous-catégorie, qui devraient contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 29E.4

Sous-programme 4 : produits retenus pour 2020, par catégorie et sous-catégorie

Produits non quantifiés

E. Activités d'appui

Informatique et communications

Sécurité informatique

Réseau

Matériel et infrastructures

Logiciels et applications

Services d'assistance



Sous-programme 5 Services de bibliothèque

1. Objectif

- 29E.32 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer la préservation des connaissances institutionnelles et informelles collectives de l'ONU (passées, présentes et à venir) et d'en garantir l'accès, ainsi que d'assurer l'accès aux ressources externes connexes.

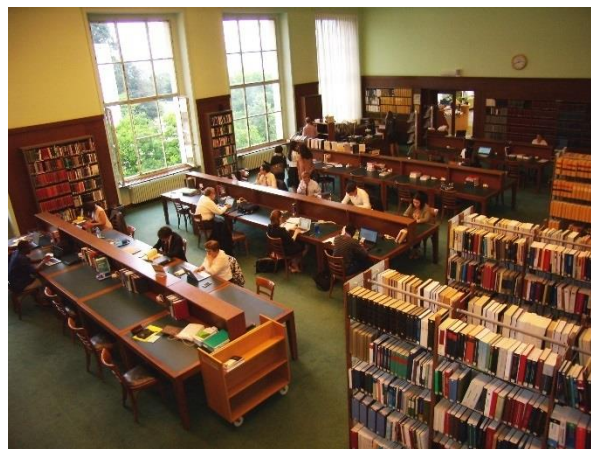
2. Lien avec les objectifs de développement durable

- 29E.33 De nature à faciliter l'exécution de diverses activités, l'objectif est lié à tous les objectifs de développement durable.

3. Coup de projecteur sur l'un des résultats obtenus en 2018

Fournir des ressources documentaires et des services spécialisés dans le domaine du droit international

Les experts juridiques de l'Organisation consultent beaucoup les ouvrages juridiques de la bibliothèque de l'Office des Nations Unies à Genève et utilisent souvent ses services, notamment les membres de la Commission du droit international, les fonctionnaires du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, ainsi que les membres de délégations auprès du Conseil des droits de l'homme. Dès son ouverture à l'époque où la Société des Nations existait encore, la bibliothèque a fait une grande place au droit international public, au droit des droits de l'homme et au droit international humanitaire. Elle a constaté un regain d'intérêt pour l'étude de l'histoire du droit international à partir des archives de la Société des Nations, dont elle assure la gestion, ainsi qu'une hausse notable des demandes de livres électroniques et des demandes d'accès à distance aux collections en ligne, tout particulièrement lors des sessions de la Commission du droit international et du Séminaire sur le droit international



Salle de lecture de la bibliothèque de l'Office des Nations Unies à Genève. Source : Office des Nations Unies à Genève

En 2018, la bibliothèque a adopté une approche intégrée pour répondre aux demandes des clients et procédé à plusieurs améliorations pour permettre aux juristes de l'Organisation et d'ailleurs non seulement de consulter le fonds mais aussi d'avoir accès à des informations plus récentes. Afin de satisfaire les besoins des clients tout au long de l'année et notamment lors des conférences, elle s'est employée à répondre rapidement aux demandes et à permettre aux clients d'avoir accès aux collections sur place et à distance. Le guide de recherche juridique en ligne a ainsi été mis à jour, les collections électroniques étant désormais plus visibles, et priorité a été donnée à l'achat d'ouvrages juridiques électroniques, ce qui a permis de multiplier par trois l'utilisation des collections. Les membres et le personnel de la Commission du droit international, ainsi que les praticiens et les étudiants participant au Séminaire sur le droit international, se sont vu accorder un accès à distance à la bibliothèque. Sur place, les heures d'ouverture de la salle de lecture et les horaires des services de référence ont été allongés compte tenu du planning des séances de la Commission et des rangées entières de livres et de revues spécialisés ont été déplacées,

de sorte que les utilisateurs puissent les consulter rapidement et facilement. Les participants au Séminaire ont été formés à la recherche et à l'utilisation des ressources documentaires, en groupe ou individuellement. En complément à ses activités normales, la bibliothèque a organisé six réunions-débats sur des thèmes juridiques, auxquelles ont participé 450 personnes et qui ont permis aux experts et au public de dialoguer dans un cadre informel.

Des résultats concrets

Concrètement, les activités menées ont permis la tenue de débats éclairés lors du Séminaire sur le droit international et des séances de la Commission du droit international, grâce aux ressources fournies aux experts, et une augmentation du nombre d'ouvrages consultés. En témoignent l'hommage rendu par la Commission à la bibliothèque dans son rapport sur les travaux de sa soixante-dixième session ([A/73/10](#)) et la lettre de remerciement dans laquelle le secrétariat de la Commission s'est félicité de la contribution de la bibliothèque aux résultats des sessions. Les améliorations apportées servent maintenant de modèle pour la mise en valeur d'autres collections de la bibliothèque, notamment celles portant sur le désarmement et les droits de l'homme.

Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

-
- 29E.34 L'un des résultats escomptés pour 2018, à savoir le renforcement de l'appui fourni aux États Membres grâce à la mobilisation des connaissances de l'Organisation sur les principaux cadres mondiaux de politique générale (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été atteint, comme l'atteste l'élargissement de l'accès aux ressources au moyen de guides de ressources électroniques. L'objectif de la bibliothèque, à savoir établir 22 guides de ressources au cours de l'exercice biennal, a été dépassé au milieu de l'exercice ; au 31 décembre 2018, 26 guides de ressources étaient déjà disponibles.

4. Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Numérisation complète des archives de la Société des Nations

La bibliothèque assure la conservation des archives de la Société des Nations, qui font partie de la mémoire institutionnelle de l'Organisation et sont inscrites au Registre de la Mémoire du monde de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. En 2018, ces archives ont suscité un regain d'intérêt, à la fois de la part du personnel de l'ONU et des délégations, mais également des enseignants et des chercheurs du monde entier.

Une réponse adaptée à la situation

Il s'agit de faciliter la consultation à distance des archives, étant donné que, pour l'instant, seuls ceux qui se rendent à Genève peuvent y accéder. Quelques parties seulement des recueils ont été numérisées, parfois en collaboration avec les États Membres, avant d'être mises en ligne, comme les archives concernant les travaux de la Lituanie au sein de la Société des Nations. Les États Membres et les utilisateurs d'archives ont demandé que davantage de documents soient accessibles en ligne.

En réponse, en 2020, la bibliothèque entend mettre gratuitement à la disposition du public 10,5 millions de pages d'archives de la Société des Nations, après avoir numérisé et mis en ligne la majeure partie du fonds. Pour ce faire, il lui faudra : préparer et numériser les documents papiers, qui sont fragiles ; contrôler les fichiers et indexer leur contenu ; créer des plateformes et des systèmes d'accès en ligne et de stockage de longue durée. Les documents originaux seront placés dans des boîtes permettant d'assurer leur conservation.

Des résultats concrets

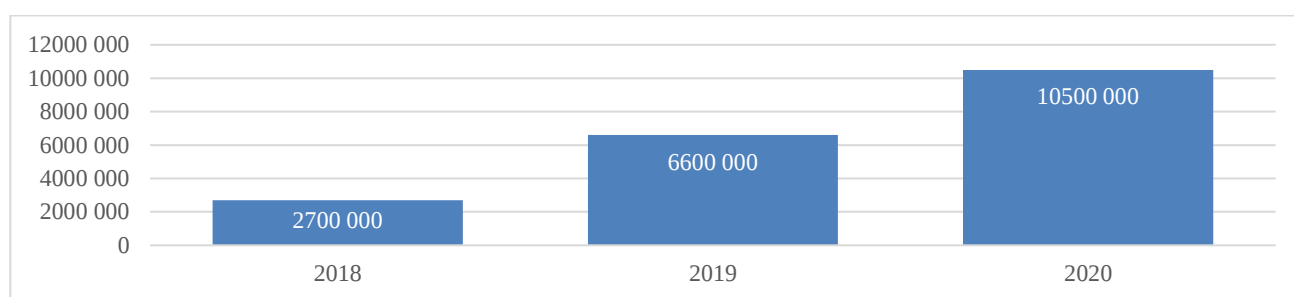
Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir permettre la conservation, sous forme numérique, de l'intégralité des archives historiques de la Société des Nations, au moyen d'une plateforme en ligne dotée de toutes les fonctionnalités, où l'on pourra chercher et trouver les documents facilement et de façon intuitive. Cette

stratégie informatique permettra d'assurer un accès à l'intégralité du fonds et d'alimenter la recherche historique et appliquée en données nouvelles, qui pourront ensuite être utilisées dans le cadre de projets informatiques innovants comme Citizen Cyberlab, une initiative de l'Université de Genève, de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) et de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche à laquelle la bibliothèque collabore. Le projet permettra également d'assurer la conservation à long terme des documents originaux, puisqu'ils seront moins manipulés.

Concrètement, si le résultat est atteint, on pourra connaître le nombre de pages numérisées mises à la disposition du public, notamment des enseignants et des chercheurs, le pourcentage de documents historiques de la Société des Nations numérisés et mis à la disposition du public et le nombre de fois que des archives auront été consultées en ligne.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

Mesure des résultats : nombre de pages des archives de la Société des Nations numérisées



- 29E.35 Le mandat qui lui a été confié au titre du sous-programme continuera de guider l'Office dans la conduite de ses activités et de servir de cadre pour la livraison de ses produits.

5. Produits retenus pour la période 2018-2020

- 29E.36 On trouvera dans le tableau 29E.5 les produits retenus pour la période 2018-2020, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer à contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 29E.5

Sous-programme 5 : produits retenus pour la période 2018-2020, par catégorie et sous-catégorie

	2018 Produits prévus	2018 Produits livrés	2019 Produits prévus	2020 Produits prévus
Produits quantifiés				
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	—	20	40	40
Produits non quantifiés				
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause				
Bases de données et supports numériques				
D. Activités de communication				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information				
Services de bibliothèque				

6. Principaux écarts et variations concernant les produits

Écart observé en 2018 entre prévisions et réalisations

- 29E.37 S'agissant des séminaires, des ateliers et des activités de formations, l'écart s'explique par le fait que c'est en avril 2018 qu'ont commencé le séminaire et les activités de formation prévus dans le cadre d'une nouvelle collaboration avec le Centre de formation et de multilinguisme de l'Office.

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Vue d'ensemble

29E.38 On trouvera dans la figure 29E.II et le tableau 29E.6 des informations sur les ressources financières et les postes nécessaires pour 2020, répartis entre le budget ordinaire et les ressources extrabudgétaires qu'il est prévu de recevoir.

Figure 29E.II
2020 en chiffres



Note : Avant actualisation des coûts.

Tableau 29E.6

Ressources financières et postes, par composante, sous-programme et source de financement : vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	Budget ordinaire			Ressources extrabudgétaires			Total		
	2020 (prévisions avant 2019 (crédits actualisation ouverts) des coûts)			2019 (estimations)			2019 (estimations)		
			Variation			Variation			Variation
Ressources financières									
Direction exécutive et administration	960,2	960,2	–	626,7	626,7	–	1 586,9	1 586,9	–
Programme de travail									
1. Planification des programmes, finances et budget	4 801,0	4 761,0	(40,0)	10 532,5	10 532,5	–	15 333,5	15 293,5	(40,0)
2. Gestion des ressources humaines	8 932,2	8 765,6	(166,6)	5 888,6	5 598,6	(290,0)	14 820,8	14 364,2	(456,6)
3. Services d'appui	37 299,0	38 344,1	1 045,1	8 818,3	8 818,3	–	46 117,3	47 162,4	1 045,1

Chapitre 29 Services de gestion et d'appui
Sous-chapitre 29E Administration (Genève)

	<i>Budget ordinaire</i>			<i>Ressources extrabudgétaires</i>			<i>Total</i>		
	<i>2020 (prévisions avant 2019 (crédits actualisation ouverts) des coûts)</i>			<i>2019 (estimations) 2020 (prévisions)</i>			<i>2019 (estimations) 2020 (prévisions)</i>		
			<i>Variation</i>			<i>Variation</i>			<i>Variation</i>
4. Aspects opérationnels de l'informatique et des communications	9 758,1	9 539,7	(218,4)	6 906,4	6 906,4	–	16 664,5	16 446,1	(218,4)
5. Services de bibliothèque	7 549,5	7 376,4	(173,1)	243,1	243,1	–	7 792,6	7 619,5	(173,1)
Total partiel (programme de travail)	68 339,8	68 786,8	447,0	32 388,9	32 098,9	(290,0)	100 728,7	100 885,7	157,0
Total	69 300,0	69 747,0	447,0	33 015,6	32 725,6	(290,0)	102 315,6	102 472,6	157,0
Postes									
Direction exécutive et administration	3	3	–	3	3	–	6	6	–
Programme de travail									
1. Planification des programmes, finances et budget	30	30	–	62	62	–	92	92	–
2. Gestion des ressources humaines	33	33	–	39	39	–	72	72	–
3. Services d'appui	141	137	(4)	24	24	–	165	161	(4)
4. Aspects opérationnels de l'informatique et des communications	42	40	(2)	20	20	–	62	60	(2)
5. Services de bibliothèque	48	46	(2)	1	1	–	49	47	(2)
Total partiel (programme de travail)	294	286	(8)	146	146	–	440	432	(8)
Total	297	289	(8)	149	149	–	446	438	(8)

Budget ordinaire : vue d'ensemble

29E.39 On trouvera dans les tableaux 29E.7 et 29E.8 des informations sur le montant des ressources financières et les postes qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2020 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte. Le montant proposé fait apparaître une augmentation nette de 447 000 dollars par rapport au montant des ressources approuvées pour 2019, compte étant tenu des réductions obtenues en rationalisant les procédures et en tirant parti des outils informatiques. Des renseignements plus détaillés sont donnés dans les sections consacrées aux différentes composantes. Le montant demandé permet de financer l'exécution des mandats dans leur intégralité, d'une manière efficace et rationnelle.

Tableau 29E.7

Évolution des ressources financières, par composante et grande catégorie de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements					2020 (prévisions avant actualisation des coûts)	Actualisation des coûts	2020 (prévisions après actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage			
Composante										
Direction exécutive et administration	974,4	960,2	–	–	–	–	–	960,2	14,0	974,2
Programme de travail	68 256,5	68 339,8	(214,8)	140,2	521,6	447,0	0,7	68 786,8	1 720,2	70 507,0
Total	69 230,9	69 300,0	(214,8)	140,2	521,6	447,0	0,6	69 747,0	1 734,2	71 481,2
Grandes catégories de dépenses										
Postes	44 694,1	41 834,2	–	–	(1 113,8)	(1 113,8)	(2,7)	40 720,4	1 298,8	42 019,2
Autres objets de dépense	24 536,8	27 465,8	(214,8)	140,2	1 635,4	1 560,8	5,7	29 026,6	435,4	29 462,0
Total	69 230,9	69 300,0	(214,8)	140,2	521,6	447,0	0,6	69 747,0	1 734,2	71 481,2

Tableau 29E.8

Évolution des postes permanents, par catégorie

	2019 (effectif approuvé)	Changements			2020 (effectif proposé)	Variation
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
D-2	1	–	–	–	1	–
D-1	4	–	–	1	5	1
P-5	10	–	–	(1)	9	(1)
P-4	16	–	–	–	16	–
P-3	19	–	–	1	20	1
P-2/1	21	–	–	–	21	–
Total partiel	71	–	–	1	72	1
Agents des services généraux						
1 ^{re} classe	18	–	–	(1)	17	(1)
Autres classes	208	–	–	(8)	200	(8)
Total partiel	226	–	–	(9)	217	(9)
Total	297	–	–	(8)	289	(8)

Note : L'annexe II récapitule les changements, par composante, sous-programme et catégorie de personnel.

Direction exécutive et administration

- 29E.40 L'Office des Nations Unies à Genève, et tout particulièrement la Division de l'administration, est chargé de l'exécution du programme de travail correspondant au chapitre 29E. Les principales fonctions de la Division consistent notamment à assurer la direction et la coordination dans les domaines de la gestion des ressources humaines, des finances, de l'informatique, des services centraux d'appui et des services de bibliothèque de l'Office des Nations Unies à Genève, y compris la gestion et l'utilisation des locaux de l'ONU et la coordination des politiques en matière de ressources humaines, de finances et d'administration avec les autres organisations sises à Genève.
- 29E.41 La Division de l'administration continue d'apporter un appui administratif et d'autres services d'appui aux départements et bureaux du Secrétariat ainsi qu'à d'autres entités appliquant le régime commun des Nations Unies. Ces services sont fournis aux fonds et programmes des Nations Unies, aux institutions spécialisées et à d'autres organisations appliquant le régime commun moyennant remboursement, et de nombreuses activités menées à Genève reposent sur ces services, notamment dans les domaines en pleine expansion que sont l'action humanitaire et les droits de l'homme.
- 29E.42 Comme prévu par le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier par la cible 12.6 des objectifs de développement durable, dans laquelle les organismes sont encouragés à intégrer des informations sur le développement durable dans leurs rapports périodiques, et conformément au mandat général approuvé par l'Assemblée générale au paragraphe 19 de sa résolution 72/219, l'Office a créé un groupe directeur chargé des questions relatives à la gestion de la durabilité environnementale, composé de représentants de chacun de ses départements, afin de promouvoir la collaboration et d'encourager l'action en faveur de la durabilité environnementale à tous les niveaux. Il s'emploie également à élaborer un système de gestion de l'environnement conforme aux directives et aux pratiques exemplaires du système des Nations Unies. Ces initiatives ont donné lieu à plusieurs résultats concrets, l'Office ayant notamment atteint en 2018 la neutralité carbone pour la première fois de son histoire et éliminé les produits plastiques de ses services de restauration à emporter. En outre, l'Office a profité de la mise à niveau de son centre de données pour mettre en place un système de recyclage de l'énergie permettant de réutiliser la chaleur produite par les serveurs pour chauffer l'eau dans les installations sanitaires, plutôt que de gaspiller cette précieuse source d'énergie. En 2020, l'Office entend continuer de promouvoir la coordination de la durabilité environnementale avec l'ensemble de ses départements et bureaux en établissant un système de management environnemental pleinement conforme aux meilleures pratiques internationales.
- 29E.43 On trouvera dans le tableau 29E.9 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion.

Tableau 29E.9
Respect des délais
(En pourcentage)

	2018 (taux prévu)	2018 (taux effectif)	2019 (taux prévu)	2020 (taux prévu)
Soumission de la documentation dans les délais	100	100	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	100	60	100	100

- 29E.44 Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2020 s'élève à 960 200 dollars et ne fait apparaître aucun changement par rapport au montant du crédit ouvert pour 2019. On trouvera des renseignements supplémentaires dans les figures 29E.III et 29E.IV et dans le tableau 29E.10.

Figure 29E.III

Direction exécutive et administration : évolution des ressources par rapport au montant du budget ordinaire
(En millions de dollars des États-Unis)

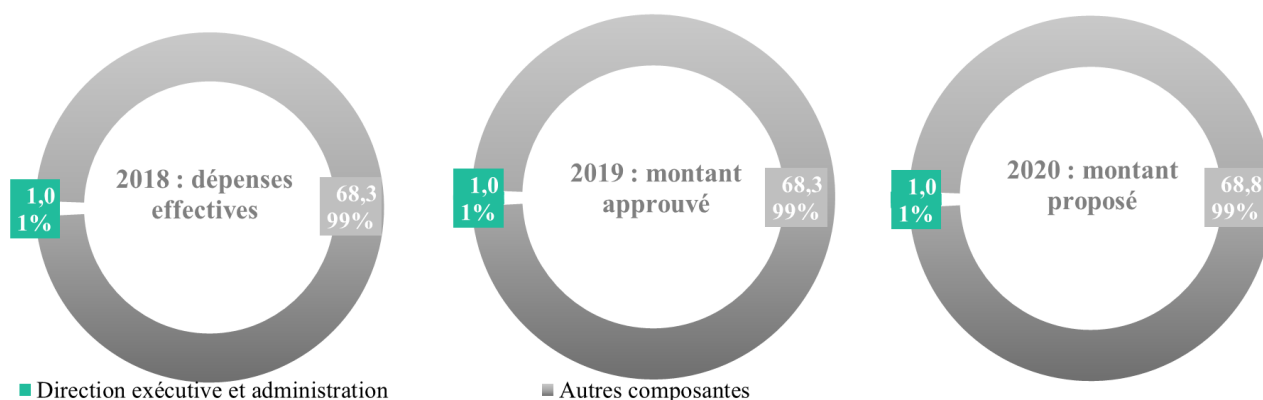


Tableau 29E.10

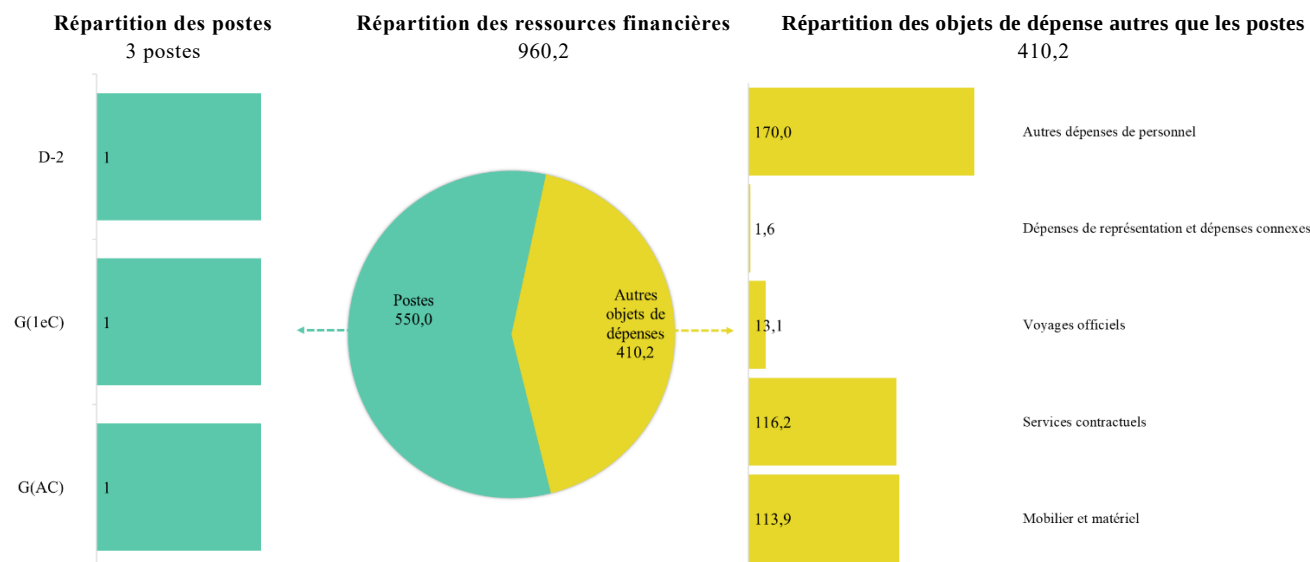
Direction exécutive et administration : évolution des ressources financières et des postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	Changements							2020 (prévisions avant actualisation des coûts)	
	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage		
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	590,7	550,0	—	—	—	—	—	—	550,0
Autres objets de dépense	383,7	410,2	—	—	—	—	—	—	410,2
Total	974,4	960,2	—	—	—	—	—	—	960,2
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		1	—	—	—	—	—	—	1
Agents des services généraux et des catégories apparentées		2	—	—	—	—	—	—	2
Total		3	—	—	—	—	—	—	3

Figure 29E.IV
Direction exécutive et administration : répartition des ressources proposées pour 2020
(avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Abréviations : G(1^{re}C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe), G(AC) = agent(e) des services généraux (autres classes).

- 29E.45 La composante Direction exécutive et administration sera également financée au moyen de ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 626 700 dollars (voir tableau 29E.6), qui serviront à régler les dépenses afférentes à trois postes, dont les titulaires seront chargés d'aider la Division de l'administration à superviser les services administratifs et les services d'appui fournis aux fonds et programmes des Nations Unies, aux institutions spécialisées et à d'autres organisations appliquant le régime commun et ayant des bureaux à Genève.

Programme de travail

- 29E.46 Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2020 s'élève à 68 786 800 dollars et fait apparaître une augmentation nette de 447 000 dollars par rapport au montant du crédit ouvert pour 2019. On trouvera des renseignements supplémentaires dans les figures 29E.V et 29E.VI et dans le tableau 29E.11.

Figure 29E.V

Programme de travail : évolution des ressources par rapport au montant du budget ordinaire

(En millions de dollars des États-Unis)

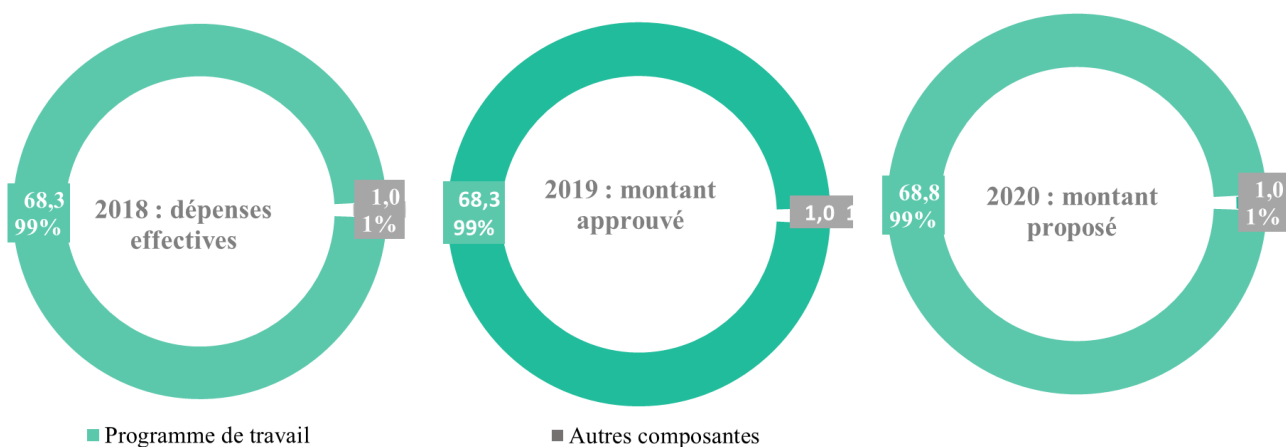


Tableau 29E.11

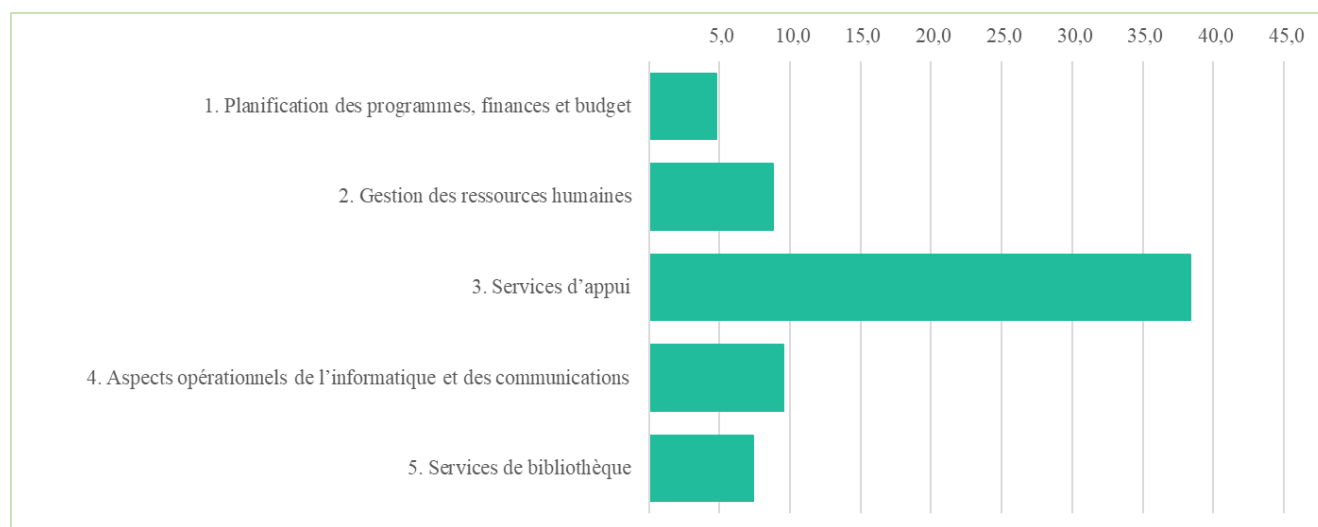
Programme de travail : évolution des ressources financières et des postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	Changements							2020 (prévisions avant actualisation des coûts)
	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Ressources financières, par sous-programme								
1. Planification des programmes, finances et budget	5 075,1	4 801,0	–	–	(40,0)	(40,0)	(0,8)	4 761,0
2. Gestion des ressources humaines	8 814,1	8 932,2	(179,0)	12,4	–	(166,6)	(1,9)	8 765,6
3. Services d'appui	36 594,0	37 299,0	(35,8)	113,4	967,5	1 045,1	2,8	38 344,1
4. Aspects opérationnels de l'informatique et des communications	9 824,4	9 758,1	–	14,4	(232,8)	(218,4)	(2,2)	9 539,7
5. Services de bibliothèque	7 949,0	7 549,5	–	–	(173,1)	(173,1)	(2,3)	7 376,4
Total	68 256,6	68 339,8	(214,8)	140,2	521,6	447,0	0,7	68 786,8
Ressources nécessaires, par grande catégorie de dépenses								
Postes	44 103,3	41 284,2	–	–	(1 113,8)	(1 113,8)	(2,7)	40 170,4
Autres objets de dépense	24 153,3	27 055,6	(214,8)	140,2	1 635,4	1 560,8	5,8	28 616,4
Total	68 256,6	68 339,8	(214,8)	140,2	521,6	447,0	0,7	68 786,8
Postes, par sous-programme								
1. Planification des programmes, finances et budget		30	–	–	–	–	–	30
2. Gestion des ressources humaines		33	–	–	–	–	–	33
3. Services d'appui		141	–	–	(4)	(4)	(2,8)	137
4. Aspects opérationnels de l'informatique et des communications		42	–	–	(2)	(2)	(4,8)	40

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements				2020 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total Pourcentage	
5. Services de bibliothèque		48	–	–	(2)	(2) (4,2)	46
Total		294	–	–	(8)	(8) (2,7)	286

Figure 29E.VI
Répartition des ressources proposées pour 2020, par sous-programme
(En millions de dollars des États-Unis)



Sous-programme 1 Planification des programmes, finances et budget

29E.47 Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2020 s'élève à 4 761 000 dollars et fait apparaître une diminution nette de 40 000 dollars par rapport au montant du crédit ouvert pour 2019. On trouvera des renseignements supplémentaires dans le tableau 29E.12 et la figure 29E.VII.

Tableau 29E.12
Sous-programme 1 : évolution des ressources financières et des postes
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

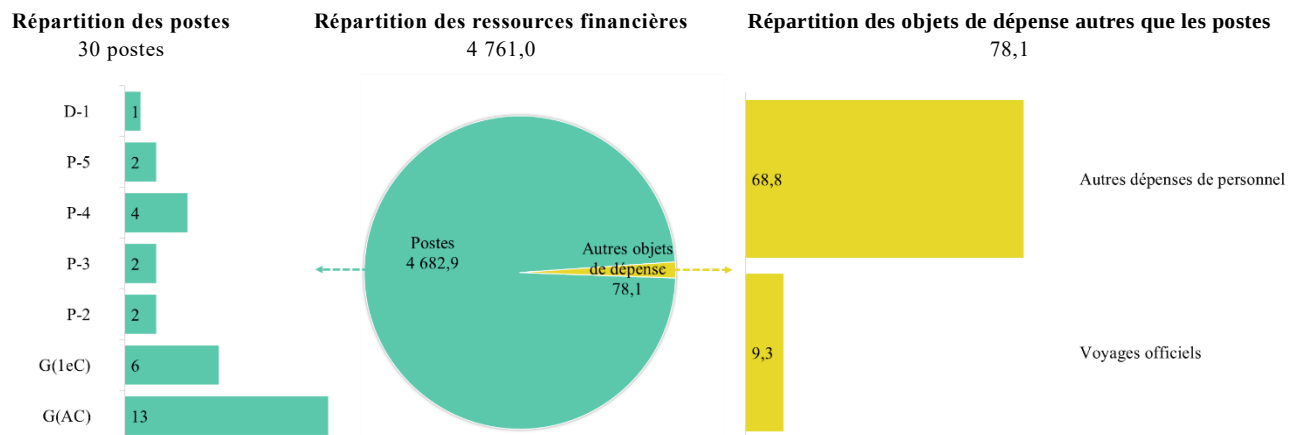
	Changements							2020 (prévisions avant actualisation des coûts)
	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	5 027,4	4 682,9	—	—	—	—	—	4 682,9
Autres objets de dépense	47,7	118,1	—	—	(40,0)	(40,0)	(33,9)	78,1
Total	5 075,1	4 801,0	—	—	(40,0)	(40,0)	(0,8)	4 761,0

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2020 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		11	—	—	—	—	—		11
Agents des services généraux et des catégories apparentées		19	—	—	—	—	—		19
Total		30	—	—	—	—	—		30

Figure 29E.VII

Sous-programme 1 : répartition des ressources proposées pour 2020 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Abréviations : G(1^{re}C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe), G(AC) = agent(e) des services généraux (autres classes).

29E.48 La variation de 40 000 dollars s'explique comme suit :

Autres changements. La diminution de 40 000 dollars est imputable à la baisse escomptée des ressources nécessaires au financement des heures supplémentaires et des congés de maladie durant la période de pointe de fin d'année. En effet, l'Office s'efforce de répartir la charge de travail sur l'année pour que les activités qui exigent habituellement des efforts intenses en fin de période soient exécutées de façon progressive afin de limiter les pics d'activité exigeant des ressources supplémentaires.

29E.49 Le sous-programme sera également financé au moyen de ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 10 532 500 dollars (voir tableau 29E.6), qui serviront à régler les dépenses afférentes à 62 postes, dont les titulaires seront chargés d'appuyer la prestation de services donnant lieu à remboursement, tels que les services relatifs au budget, aux finances et à la trésorerie fournis aux fonds et programmes des Nations Unies, aux institutions spécialisées et à d'autres organisations appliquant le régime commun et ayant des bureaux à Genève.

Sous-programme 2 Gestion des ressources humaines

29E.50 Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2020 s'élève à 8 765 600 dollars et fait apparaître une diminution nette de 166 600 dollars par rapport au montant du crédit ouvert pour 2019. On trouvera des renseignements supplémentaires dans le tableau 29E.13 et la figure 29E.VIII.

Tableau 29E.13

Sous-programme 2 : évolution des ressources financières et des postes

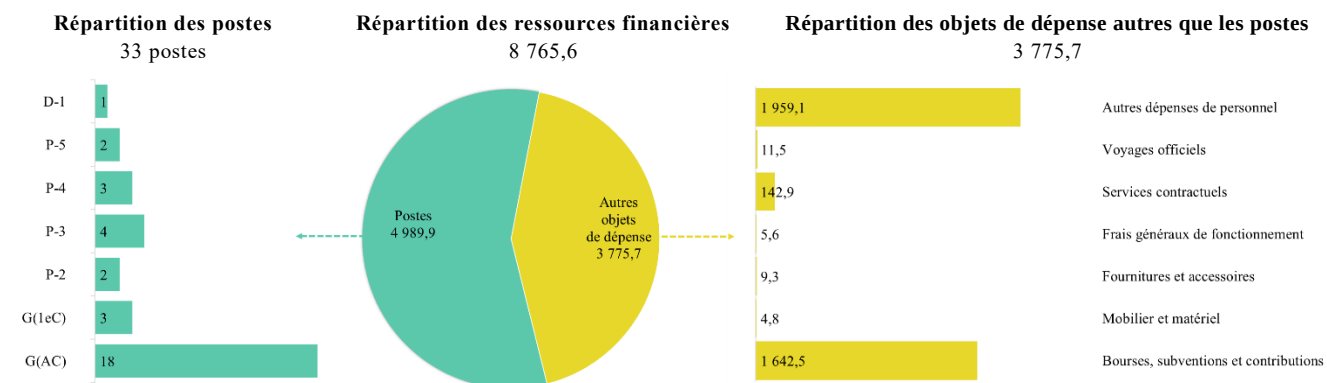
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements					2020 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	5 335,6	4 989,9	—	—	—	—	—	4 989,9
Autres objets de dépense	3 478,5	3 942,3	(179,0)	12,4	—	(166,6)	(4,2)	3 775,7
Total	8 814,1	8 932,2	(179,0)	12,4	—	(166,6)	(1,9)	8 765,6
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		12	—	—	—	—	—	12
Agents des services généraux et des catégories apparentées		21	—	—	—	—	—	21
Total		33	—	—	—	—	—	33

Figure 29E.VIII

Sous-programme 2 : répartition des ressources proposées pour 2020 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Abréviations : G(1eC) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe), G(AC) = agent(e) des services généraux (autres classes).

29E.51 La variation de 166 600 dollars s'explique comme suit :

- Ajustements techniques.** Une diminution de 179 000 dollars essentiellement imputable au non-renouvellement des crédits prévus pour 2019 au titre des autres dépenses de personnel pour des

emplois de temporaire (autres que pour les réunions), conformément à la résolution 39/2 du Conseil des droits de l'homme ;

- b) **Nouveaux mandats et mandats élargis.** Une augmentation de 12 400 dollars au titre des autres dépenses de personnel, imputable aux dépenses prévues au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) en 2020, compte tenu de l'incidence sur le budget-programme de la résolution 39/2 du Conseil des droits de l'homme.

29E.52 Le sous-programme sera également financé au moyen de ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 5 598 600 dollars (voir tableau 29E.6), qui serviront à régler les dépenses afférentes à 39 postes, dont les titulaires seront chargés d'appuyer la prestation de services donnant lieu à remboursement dans le domaine de la gestion des ressources humaines, notamment les services relatifs à la formation et au perfectionnement du personnel, les services médico-administratifs et les services consultatifs juridiques relatifs aux ressources humaines fournis aux fonds et programmes des Nations Unies, aux institutions spécialisées et à d'autres organisations appliquant le régime commun et ayant des bureaux à Genève. La diminution de 290 000 dollars s'explique principalement par le non-renouvellement des crédits prévus pour 2019 au titre de l'élaboration de nouveaux programmes d'apprentissage.

Sous-programme 3 Services d'appui

29E.53 Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2020 s'élève à 38 344 100 dollars et fait apparaître une augmentation nette de 1 045 100 dollars par rapport au montant du crédit ouvert pour 2019. On trouvera des renseignements supplémentaires dans le tableau 29E.14 et dans les figures 29E.IX et 29E.X.

Tableau 29E.14

Sous-programme 3 : évolution des ressources financières et des postes

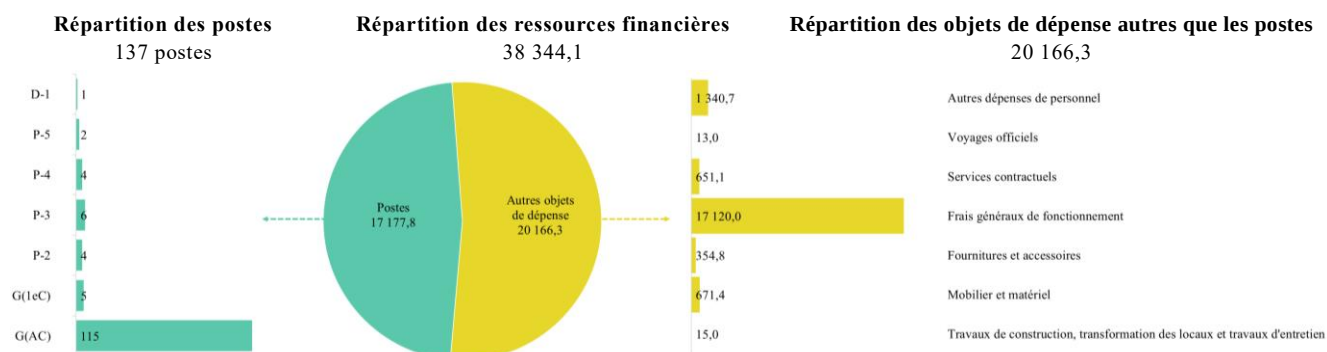
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	Changements							2020 (prévisions avant actualisation des coûts)
	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	19 846,5	18 785,4	—	—	(607,6)	(607,6)	(3,2)	18 177,8
Autres objets de dépense	16 747,5	18 513,6	(35,8)	113,4	1 575,1	1 652,7	8,9	20 166,3
Total	36 594,0	37 299,0	(35,8)	113,4	967,5	1 045,1	2,8	38 344,1
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		16	—	—	1	1	6,3	17
Agents des services généraux et des catégories apparentées		125	—	—	(5)	(5)	(4,0)	120
Total		141	—	—	(4)	(4)	2,8	137

Figure 29E.IX

Sous-programme 3 : répartition des ressources proposées pour 2020 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

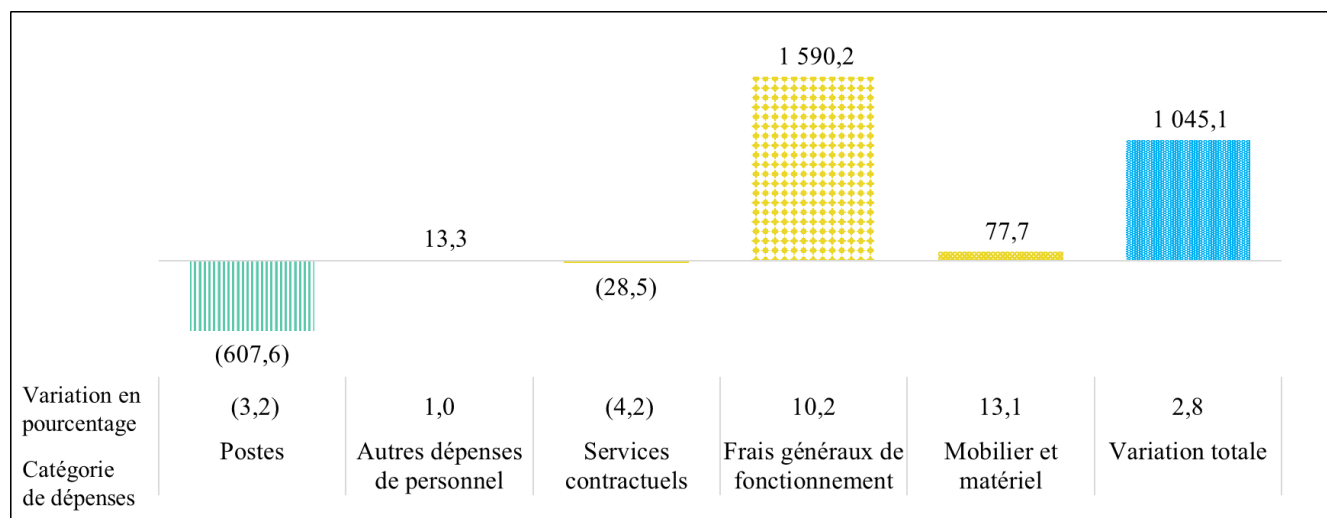


Abréviations : G(1°C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes).

Figure 29E.X

Sous-programme 3 : variations concernant les ressources proposées pour 2020 et les crédits ouverts pour 2019, par catégorie de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)



29E.54 La variation de 1 045 100 dollars s'explique comme suit :

- Ajustements techniques.** La diminution nette de 35 800 dollars tient au non-renouvellement des crédits prévus en 2019 pour couvrir les services d'ingénieurs du son en application de la résolution 39/2 du Conseil des droits de l'homme ;
- Nouveaux mandats et mandats élargis.** L'augmentation nette de 113 400 dollars tient aux dépenses supplémentaires afférentes aux espaces de travail (services collectifs de distribution et mobilier, notamment), aux services d'appui aux conférences et aux services d'entretien, qui découlent des résolutions 37/17 et 38/13 du Conseil des droits de l'homme et des résolutions 73/162, 73/81 et 73/266 de l'Assemblée générale, lesquelles portent respectivement sur les organes conventionnels des droits de l'homme, le rapport de la Conférence du désarmement et la question de favoriser le comportement responsable des États dans le cyberspace dans le contexte de la sécurité internationale ;

- c) **Autres changements.** L'augmentation nette de 967 500 dollars tient aux facteurs suivants :
- i) Une augmentation de 1 575 100 dollars au titre des objets de dépense autres que les postes découlant :
 - a. Du transfert proposé de ressources d'un montant de 1 755 100 dollars précédemment inscrites au chapitre 33 (Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien) en vue de couvrir les activités d'entretien courant des locaux et des installations de sûreté et de sécurité, activités qui ne répondent pas aux critères fixés pour les gros travaux d'entretien dans les Normes comptables internationales pour le secteur public relatives à la gestion des biens ;
 - b. De la diminution de 180 000 dollars proposée au titre des services collectifs de distribution en raison d'une baisse prévue des besoins, rendue possible par des initiatives et des investissements favorisant la protection de l'environnement et les économies d'énergie ;
 - ii) Une diminution de 607 600 dollars au titre des objets de dépense autres que les postes qui s'explique par :
 - a. La suppression proposée de quatre postes d'assistant(e) au soutien logistique [4 postes d'agent(e) des services généraux (Autres classes)] dans les services chargés du courrier et de la valise diplomatique, qui fait suite à la modernisation de leurs systèmes et logiciels, à laquelle s'ajoutent la refonte des modes de fonctionnement et la création de points centraux de collecte et de livraison du courrier dans les locaux de l'Office, ainsi que le projet de réaménagement de l'entrepôt servant au traitement du courrier ;
 - b. La création proposée d'un poste d'ingénieur(e) du son (P-3) afin de faire face à l'augmentation de la demande d'utilisation d'équipements audiovisuels modernes à l'appui des services de conférence et à la complexité croissante de ces équipements, qui nécessitent une gestion professionnelle et des compétences techniques pointues, notamment en matière de résolution de problèmes ;
 - c. La suppression proposée d'un poste d'assistant(e) ingénierie principal(e) [agent(e) des services généraux (1^{re} classe)], rendue possible par la création d'un poste d'ingénieur(e) du son (P-3) mentionnée ci-dessus.

29E.55 Le sous-programme sera également financé au moyen de ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 8 818 300 dollars (voir tableau 29E.6), qui serviront à régler les dépenses afférentes à 24 postes dont les titulaires fourniront aux fonds et programmes des Nations Unies, aux institutions spécialisées et à d'autres organisations appliquant le régime commun basés à Genève, moyennant remboursement, des services d'inventaire, de gestion des biens, d'expédition et d'enregistrement, de courrier, de valise diplomatique, de gestion des bâtiments, d'achats et de transports.

Sous-programme 4

Aspects opérationnels de l'informatique et des communications

29E.56 Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2020 s'élève à 9 539 700 dollars et fait apparaître une diminution de 218 400 dollars par rapport au montant du crédit ouvert pour 2019. On trouvera des renseignements supplémentaires dans le tableau 29E.15 et dans les figures 29E.XI et 29E.XII.

Tableau 29E.15

Sous-programme 4 : évolution des ressources financières et des postes

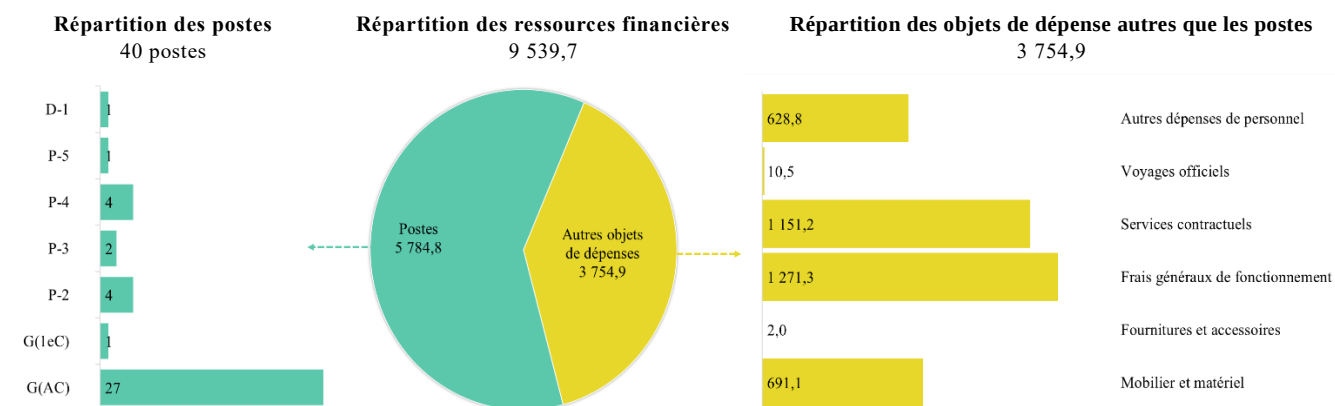
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	Changements							2020 (prévisions avant actualisation des coûts)
	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	6 524,1	6 024,6	—	—	(239,8)	(239,8)	(4,0)	5 784,8
Autres objets de dépense	3 300,3	3 733,5	—	14,4	7,0	21,4	0,6	3 754,9
Total	9 824,4	9 758,1	—	14,4	(232,8)	(218,4)	(2,2)	9 539,7
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		12	—	—	—	—	—	12
Agents des services généraux et des catégories apparentées		30	—	—	(2)	(2)	(6,7)	28
Total		42	—	—	(2)	(2)	(4,8)	40

Figure 29E.XI

Sous-programme 4 : répartition des ressources proposées pour 2020 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

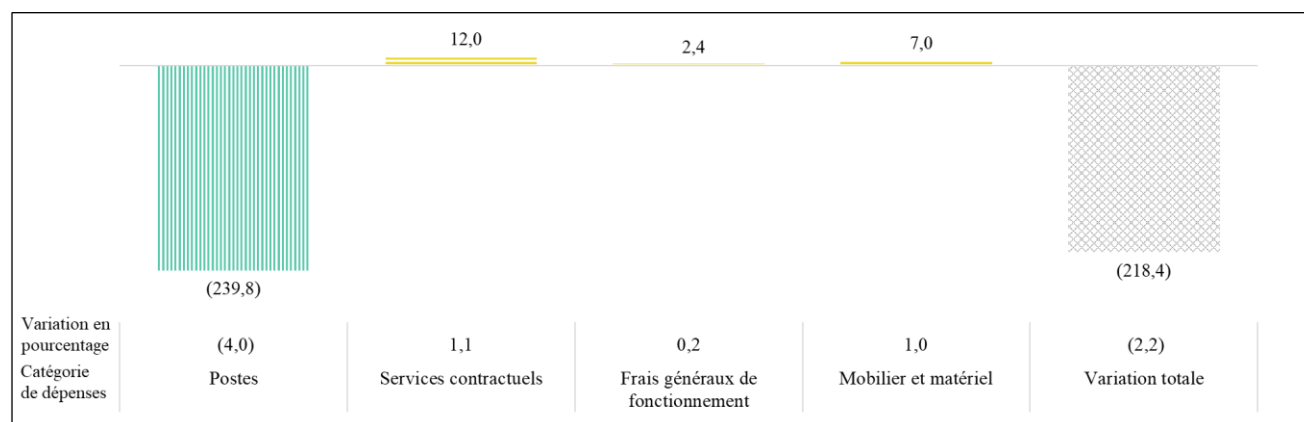


Abréviations : G(1°C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes).

Figure 29E.XII

Sous-programme 4 : variations concernant les ressources proposées pour 2020 et les crédits ouverts pour 2019, par catégorie de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)



29E.57 La variation de 218 400 dollars s'explique comme suit :

- a) **Nouveaux mandats et mandats élargis.** L'augmentation nette de 14 400 dollars tient à la hausse des dépenses prévues au titre des services informatiques et des services de communication, qui découle de la résolution [73/162](#) de l'Assemblée générale sur les organes conventionnels des droits de l'homme ;
- b) **Autres changements.** La diminution nette de 239 800 dollars au titre des postes est principalement due :
 - i) À la suppression proposée de deux postes d'assistant(e) aux systèmes d'information [2 postes d'agent(e) des services généraux (Autres classes)] en raison de l'apparition sur le marché de nouvelles technologies de stockage des données reposant sur l'informatique en nuage, de la standardisation des pratiques de gestion des visioconférences, de l'externalisation de services informatiques et de services de communication traditionnellement assurés en interne et de la réalisation d'économies d'échelle sur des activités similaires ;
 - ii) Au reclassement proposé du poste de Chef du Service des technologies de l'information et de la communication et du Centre technologique régional pour l'Europe de la classe P-5 à la classe D-1, l'idée étant de renforcer le processus de prise de décisions dans le contexte de la délégation de pouvoirs au Chef et de l'accroissement de ses responsabilités et de son influence à l'échelle de Genève et de l'Europe.

À Genève, le Service des technologies de l'information et de la communication chargé d'un rôle clef dans la mise en œuvre du plan conjoint pour 2030 récemment établi par le personnel et la direction de l'Office, qui prévoit notamment que les innovations technologiques et le numérique soient mis à profit pour faciliter et orienter l'action que mène l'Office en vue d'atteindre ses objectifs de fond. Ce nouveau rôle stratégique attribué au Service signifie que les activités de ce dernier ne se limiteront plus à la fourniture d'un appui technique. Aussi le Chef sera appelé à exercer davantage de fonctions d'encadrement nécessitant un esprit de décision et une vision stratégique. En outre, pour être en mesure d'assumer ces responsabilités élargies, le Chef devra entretenir des contacts réguliers avec un nouveau cercle de pairs à plus haut niveau. Notons que le Service a déjà vu son rôle évoluer au cours de ces dernières années. Ainsi, en déployant des technologies avancées capables de créer un environnement de travail plus moderne et plus durable, il est devenu une composante essentielle de la fourniture de services au

sein de la Division et un élément moteur de l'élaboration de nouvelles méthodes de travail dans le cadre du programme de modernisation et du projet de plan stratégique patrimonial.

Au niveau européen, du fait de la création des centres technologiques régionaux et des pouvoirs qui ont été délégués par la Sous-Secrétaire générale et Directrice générale de l'informatique et des communications au Chef du Centre technologique régional pour l'Europe pour tout ce qui touche à l'informatique et aux communications, c'est sous l'autorité de ce dernier que sont placés les responsables de toutes les équipes de la région chargées des questions relatives à l'informatique et aux communications. Les responsabilités et l'influence du Chef du Centre se sont élargies lorsque les ressources du Bureau de l'informatique et des communications et de l'ancien Département de l'appui aux missions ont été consolidées dans le cadre de la réforme de la gestion voulue par le Secrétaire général. Ainsi, le Chef coordonne à présent les activités des responsables des équipes jusqu'à la classe D-1 et traite avec leurs superviseurs des questions relatives à la performance et aux plans de travail dans le domaine de l'informatique et des communications. On estime que pour s'acquitter efficacement de ce rôle d'encadrement et de coordination dans la région, le titulaire de ce poste doit être de la classe D-1. À titre de comparaison, le poste de Chef du Centre technologique régional pour l'Afrique est classé à D-1.

- 29E.58 Le sous-programme sera également financé au moyen de ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 6 906 400 dollars (voir tableau 29E.6), qui serviront à régler les dépenses afférentes à 20 postes dont les titulaires fourniront aux fonds et programmes des Nations Unies, aux institutions spécialisées et à d'autres organisations appliquant le régime commun basés à Genève, moyennant remboursement, des services liés aux infrastructures informatiques et aux infrastructures de communication, au développement d'applications, à la gestion de l'information et à la sécurité des données.

Sous-programme 5 Services de bibliothèque

- 29E.59 Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2020 s'élève à 7 376 400 dollars et fait apparaître une diminution de 173 100 dollars par rapport au montant du crédit ouvert pour 2019. On trouvera des renseignements supplémentaires dans le tableau 29E.16 et les figures 29E.XIII et 29E.XIV.

Tableau 29E.16

Sous-programme 5 : évolution des ressources financières et des postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

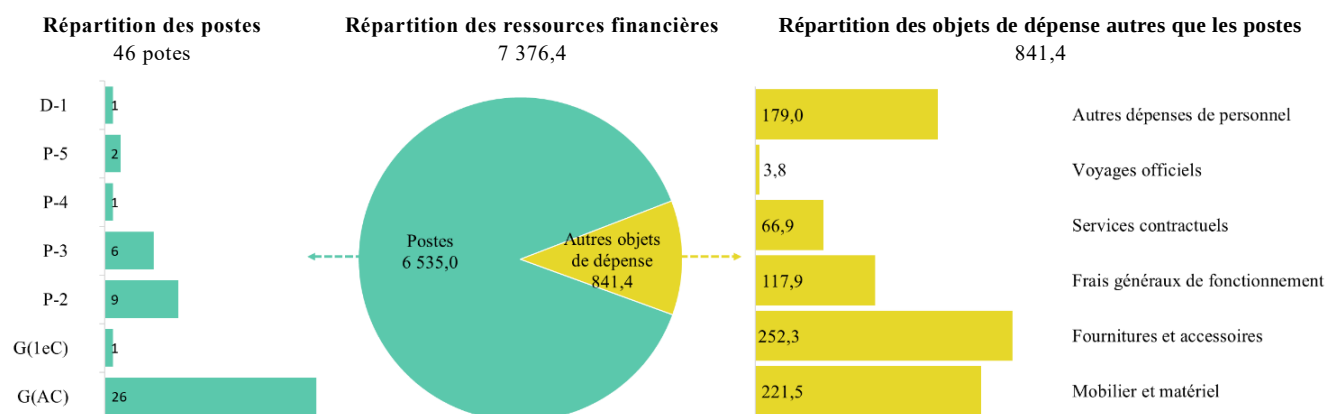
	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements					2020 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	7 369,7	6 801,4	—	—	(266,4)	(266,4)	(3,9)	6 535,0
Autres objets de dépense	579,3	748,1	—	—	93,3	93,3	12,5	841,4
Total	7 949,0	7 549,5			(173,1)	(173,1)	(2,3)	7 376,4

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements				2020 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total Pourcentage	
Postes, par catégorie							
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		19	—	—	—	—	19
Agents des services généraux et des catégories apparentées		29	—	—	(2)	(2) (7,1)	26
Total		48	—	—	(2)	(2) (4,2)	46

Figure 29E.XIII

Sous-programme 5 : répartition des ressources proposées pour 2020 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

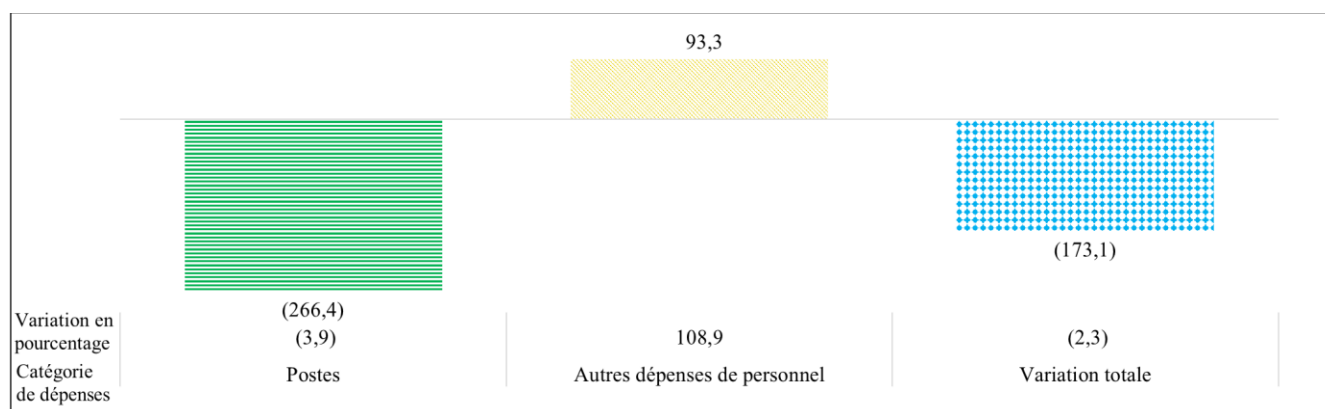


Abréviations : G(1^{re}C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes).

Figure 29E.XIV

Sous-programme 5 : variations concernant les ressources proposées pour 2020 et les crédits ouverts pour 2019, par catégorie de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)



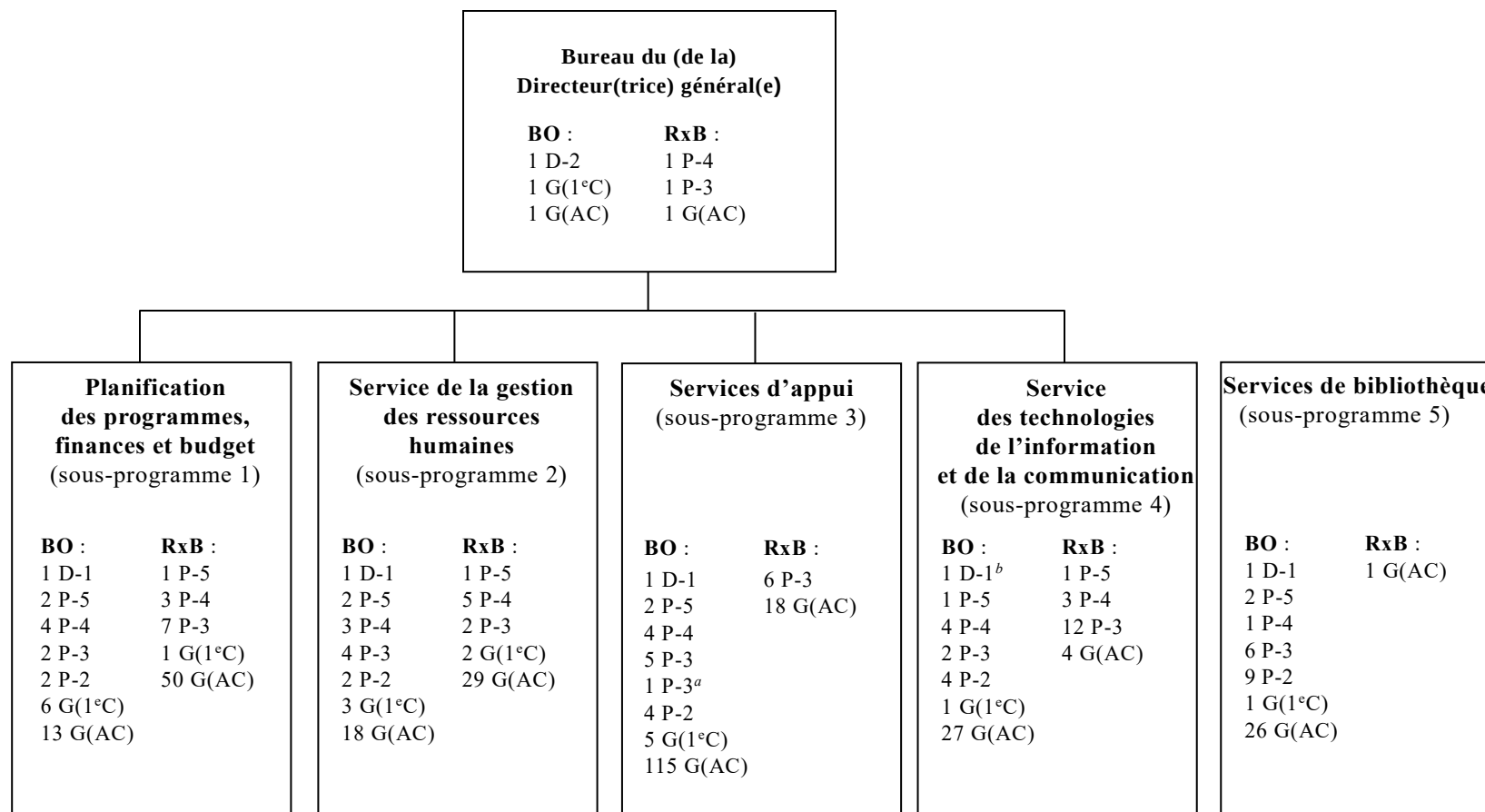
29E.60 La variation de 173 100 dollars s'explique comme suit :

Autres changements. La suppression proposée de deux postes d'aide-bibliothécaire [2 postes d'agent(e) des services généraux (Autres classes)], correspondant à une diminution de 266 400 dollars, qui fait suite à la mise en place de méthodes de travail rationalisées et à la généralisation de l'utilisation de l'informatique dans le domaine de la gestion de l'information, partiellement contrebalancée par une augmentation de 93 300 dollars au titre des objets de dépense autres que les postes visant à financer l'emploi de personnel temporaire (autre que pour les réunions) pendant les périodes de pointe pour remplir certaines des fonctions rattachées aux postes qu'il est proposé de supprimer.

29E.61 Le sous-programme sera également financé au moyen de ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 243 100 dollars (voir tableau 29E.6), qui serviront à régler les dépenses afférentes à un poste dont le titulaire fournira aux fonds et programmes des Nations Unies, aux institutions spécialisées et à d'autres organisations appliquant le régime commun basés à Genève, moyennant remboursement, des services de tenue des comptes et des services consultatifs.

Annexe I

Organigramme et répartition des postes pour 2020



Abréviations : BO = budget ordinaire ; G(1°C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; RxB = ressources extrabudgétaires.

^a Nouveau poste.

^b Reclassement.

Annexe II

Récapitulatif, par composante et sous-programme, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes permanents et aux postes temporaires

	Postes	Classe	Description	Justification
Sous-programme 3 Services d'appui	1	P-3	Création d'un poste d'ingénieur du son	Afin de faire face à l'augmentation de la demande d'utilisation d'équipements audiovisuels modernes à l'appui des services de conférence et à la complexité croissante de cette activité, qui nécessite une gestion professionnelle et des compétences techniques pointues
	(1)	G(1°C)	Suppression d'un poste d'assistant(e) ingénierie principal(e)	Rendue possible par la création d'un poste d'ingénieur du son (P-3) mentionnée ci-dessus
	(4)	G(AC)	Suppression de 4 postes d'assistant(e) au soutien logistique	Fait suite à la modernisation des systèmes et des logiciels utilisés dans les services chargés du courrier et de la valise diplomatique, à laquelle s'ajoutent la refonte des modes de fonctionnement et la création de points centraux de collecte et de livraison du courrier dans les locaux de l'Office, ainsi que le projet de réaménagement de l'entrepôt servant au traitement du courrier proposé au chapitre 33
Sous-programme 4 Aspects opérationnels de l'informatique et des communications		D-1	Reclassement à D-1 d'un poste de chef de service	Afin que la classe de ce poste corresponde à l'importance accrue du numérique dans la mise en œuvre des stratégies et des programmes et aux classes des fonctionnaires chargés de l'informatique et des communications, notamment à l'échelle européenne, placés sous l'autorité du chef de service, au vu des nouvelles attributions du titulaire de ce poste en tant que Chef du Centre technologique régional pour l'Europe
	(2)	G(AC)	Suppression de 2 postes d'assistant(e) aux systèmes d'information	Fait suite à l'apparition sur le marché de nouvelles technologies de stockage des données reposant sur l'informatique en nuage, à la standardisation des pratiques de gestion des visioconférences, à l'externalisation de services informatiques et de services de communication traditionnellement assurés en interne et à la réalisation d'économies d'échelle sur des activités similaires
Sous-programme 5 Services de bibliothèque	(2)	G(AC)	Suppression de 2 postes d'aide-bibliothécaire	Fait suite à la mise en place de méthodes de travail simplifiées et à la généralisation de l'utilisation de l'informatique dans le domaine de la gestion de l'information
Total	(8)			

Abréviations : G(1°C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes).